



La *Kaz* créole de la Réunion



Dossier Culturel préparé par Axel GAUVIN

Coédition
CCEE
Lofis la Lang Kréol La Réunion
Tikouti

La *kaz* créole de La Réunion

Un dossier culturel préparé par
Axel Gauvin

Avec la collaboration de
Frédéric Célestin
Laurence Daleau
Yvette Duchemann
Solène Gauvin

Coédition
CCEE
Lofis la Lang Kréol La Réunion
Tikouti

SOMMAIRE

<i>Pou in bon lantouraz ! Dètroi mo Roger Ramchetty, Prézidan le CCEE</i>	3
ÉTUDES ET APPORTS THÉORIQUES	4
<i>La kaz</i> , Christian Barat	6
<i>La kour, lanplasman</i> - Compilation de citations et de photos	9
<i>Komank té i batí, avan</i> - Extraits d'un entretien avec M. Joachim Romuald Baptisto	21
Kaz et créolisation, Axel Gauvin	23
Lexique créole-français de la maison créole	43
Quatre textes incontournables	49
TEXTES LITTÉRAIRES EN CRÉOLE	57
Christian Fontaine - <i>I agrandi la kaz Tikok</i>	58
Christian Fontaine - <i>Kaz kréol èk « Maison » d'France</i>	59
Robert Gauvin - <i>In baro, sa i apèl réspé !</i>	60
Robert Gauvin - <i>Sou la varang</i>	61
Kristian - <i>La kaz</i>	62
Kristian - <i>La kizine</i>	63
Kristian - <i>La kour</i>	64
Alain Lorraine - <i>Debout dans la lumière</i>	65
Axel Gauvin - <i>La kaz madanme Nénèsse</i>	66
Axel Gauvin - <i>La kaz Louiz</i>	66
Sirandane dessi la kaz	67
TEXTES LITTÉRAIRES EN FRANÇAIS	69
Auguste Lacaussade - <i>Hoc erat in votis</i>	70
Georges François - <i>C'est très vieux</i>	71
Georges François - <i>Les lataniers</i>	72
Louis Ozoux - <i>Le Bois-de-Nèfles de Saint-Denis (le boucan)</i>	73
Louis Ozoux - <i>Soirée dionysienne</i>	74
A.-M. Gaudin de Lagrange - <i>La grand' case</i>	75
Raphaël Barquiseau - <i>Café</i>	77
Bibliographie et références iconographiques	78
SUPPLÉMENTS	79

Pou in bon lantouraz !

Dé-troi ti mo pou di azot pou kosa *Le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement* i soutyin in liv dsi "La Kaz créole". Pou nou, sé in bel lokazyon pou mèt an lèr in morso lo patrimoine kiltirel La Rényon ; sirtou pou done nout bann marmay in zouti pou zot konèt kosa i pé trouv dedan é otour in kaz dann nout péi.

Mi aspèr osi ke se zouti-là va anserv azot osi pou travay dsi la lang kréol anplis ke tout zafèr i konsern la kaz, la kour, lo baro, lantouraz...

Tipa-tipa...

Roger RAMCHETTY
Prézidan le CCEE



Études et apports théoriques

La Kaz, par Christian Barat ¹

[...] La localisation de la case se fait en fonction du relief : dans les Hauts (*mi rès dan lé o*) ; dans les Bas (*mi rès, dan lé Ba*) ; en haut (*li abit par an lè*) ; en bas (*dann fon*) ; plus haut (*li rès par an o*) ; plus bas (*par an ba*). Elle se fait également en fonction de la distance depuis les interlocuteurs : tout près (*atèr la mèm. la pa tro loin*) ; plus loin (*in pé pli dvan*) ; loin (*lé ankor loin*) ; « Travers aou, désot la kaz Payet ! » (Continuez à avancer, c'est après la maison des Payet) ; « Fil aou droit mèm ! » (Continuez tout droit). Cette localisation se détermine aussi à partir de lieux connus ou repérables : près de l'église de La Délivrance (*koté légliz La Délivrance*), en face de la boutique de Law Yé (*vizavi la boutik Law Yé*), en face de la maison de l'oncle Gogoz (*an fàs la kaz Tonton Gogoz*), au-dessus de la route des Makes (*par an o d-semin les Makes*) ; au fond de la rivière Langevin (*dann fon la rivièr Langevin*).

La case créole est construite sur un espace appelé emplacement et comprend un élément principal et des dépendances. La partie non construite de l'emplacement se nomme cour (*kour*) ou savane (*savane*). Dans les zones rurales, cet emplacement se distingue nettement de l'espace cultivé que l'on nomme habitation (*labitation, bitasion*). Les limites de l'emplacement, sont en général matériellement marquées par des clôtures (*lantouraj, lantouraz*). Ces clôtures peuvent être des haies vives de plantes touffues telles que le Croton (*kroton*), notamment dans la région de Sainte-Rose, le Petit Bambou (*banbou kalumé*) typique des villages du Brûlé ou de la Plaine-des-Palmistes ou de plantes hérissées d'épines (*zépinar*) telles que le Bois de lait (*boi d-lé*), la Raquette (*rakét, lèskine*) à Saint-Leu et à l'Etang-Salé, la Raquette bord de mer, le Cierge du Pérou (*sièr du Pérou*), les Bougainvillées du Brésil. Ce sont également des palissades en matériaux divers : hampes florales d'agave (*ma d-soka*), morceaux de planches (*bou d-plans*), de tôle (*morso tol*), de ferblanc (*fèrblan*). En ville, Ce sont souvent des murs de pierres naturelles ou artificielles liées par un mortier, surmontés ou non de grilles.

Dans certains écarts comme à Grand-Bassin, ce sont des murs en pierres sèches. Les limites peuvent naître d'un type d'espace matériel à un autre : plateau d'ilet/rempart ; habitation/forêt.

Parfois elles sont très floues. L'espace privé est parfois signalé par des pancartes dissuasives telles que : « Au-delà de cette limite t'es mort ! » Le sens symbolique de ce qui protège n'est pas toujours aussi explicite surtout pour ceux qui ne maîtrisent pas le code culturel des occupants de l'emplacement. Ainsi certaines personnes plantent dans leur cour un Pignon d'Inde (*piondène*) ou un Papayer mâle (*in pié d-papay mal*), ou un pied de « Perruche » (*pérus, tit ouet*), réputés pour éloigner les mauvais esprits. D'autres accrochent un objet insolite (poupée en celluloïd, bucrane de boeuf, pot de chambre...) au sommet d'un poteau pour attirer le regard et détourner ainsi le mauvais oeil, ou les personnages inquiétants de la tradition orale tel que le loup-garou.

La limite n'est pas hermétique. Elle réserve une ouverture pour son franchissement de l'intérieur vers l'extérieur et réciproquement. Cette ouverture est en général obturée par un *baro* (barreau). C'est une simple petite porte en bois à un battant pour les cases les plus modestes.

C'est un portail à deux battants de bois ou de fer finement ouvragés, fixés à des colonnes de béton parfois surmontées de sculptures d'animaux, vases... pour les *grand' cases*. La fermeture est renforcée à l'aide d'un simple taquet ou *také* (une simple petite pièce de bois tournant autour d'un axe), une targette ou *tarzèt* (petit verrou plat monté sur une plaque et commandé par un bouton) un loquet ou *loké* (verrou se composant d'une tige mobile dont l'extrémité se bloque dans une pièce fixée), ou une serrure ou *sérur* (dispositif de fermeture comportant une gâchette et un pêne et qu'on manœuvre à l'aide d'une clé). Le verbe créole *také* signifie verrouiller le portail : « *Tak baro* » (Verrouille le portail) et le verbe créole *détaké* signifie déverrouiller : « *Détak baro* ! » (Déverrouille le portail).

Les trottoirs ont été jusqu'à une époque récente le prolongement de la maison, l'espace domestique empiétant largement sur la rue. On se retrouvait en famille après le bain du soir devant le barreau, pour prendre le frais. Pendant que les parents discutaient entre eux, avec les passants ou les voisins, les enfants organisaient des jeux et des danses rondes.

Le *guétali* (litt. Regarde le !), situé à mi-hauteur du mur

qui ceinture le jardin à l'avant de la maison, permet le regard de l'espace privé vers l'espace public. C'est le plus souvent une terrasse parfois surmontée d'une treille et dans certains cas un kiosque orné de dentelles et de balustres. C'est de là qu'autrefois, au temps des charrettes et des carrioles, les parents et les enfants se réunissaient pour observer le spectacle de la rue dans la fraîcheur du soir au parfum de Jasmin. On en trouve encore, notamment à Saint-Denis et à Hell-Bourg.

Les franchissements de la limite de l'espace public à l'espace privé sont en principe contrôlés. Le chien de garde, un Royal Bourbon, réputé chasseur de tangles, ou un Coton de Tuléar, à la robe le plus souvent blanche, remplacé aujourd'hui par un Boxer ou un Chien Loup, est chargé de ce contrôle. Il signale par ses aboiements la présence d'un intrus qui peut payer son audace d'une morsure. On ne doit pas franchir le seuil du barreau sans y avoir été invité. Il faut « crier » pour s'annoncer en utilisant diverses formules, selon le degré d'intimité qui existe entre le visiteur et le propriétaire de la maison : « *Na d-moune ? ; Na poin persone ? ; Na kelkun ?* » ; (« Il y a du monde ? ; Il n'y a personne ? ; Il y a quelqu'un ? ») ; « *Amar le shien !* » (« Attache le chien ! »). On répond alors en fonction de l'interlocuteur : « *Oui na d-moune, ant aou !* » (« Oui, il y a quelqu'un. Entrez ! ») ; « *Rès pa o baro, rant !* » (« Ne restez pas au portail ! Entrez ! ») ; « *Té, alé ouv baro, na d moun i kri !* » (« Vas ouvrir le portail ! Quelqu'un appelle »). « *Oui. Kisa i lé ?* » (« Oui. Qui est-ce ? ») ; « *Oui, mi arrive !* » (« Oui. J'arrive ! ») ; « *Oui, vien aou !* » (« Oui. Entre ! »).

Ces réponses positives donnent au visiteur, à l'invité de marque, au parent, à l'ami, le droit de traverser le jardin-écran végétal qui protège l'intimité de la famille. Une allée le conduit du barreau au seuil du salon ou de la varangue. Elle est de terre battue ou recouverte de graviers ou de béton pour les petites cases, et carrelée, ou parfois réalisée en dallage soit de terre cuite soit de marbre pour les cases les plus riches. Elle est le plus souvent rectiligne, mais peut dans certains cas s'ouvrir pour contourner un massif central de fleurs ou un bassin animé par un jet d'eau. Sur les grandes propriétés sucrières, de grandes allées bordées de cocotiers ou de palmiers permettent l'accès au jardin ou à la pelouse qui se trouve à l'avant de la *grand'case*.

Dans beaucoup de sociétés, l'orientation de la maison et des différentes pièces de même que celle des espaces sacrés obéit aussi à des règles très précises. À Madagascar, la maison est presque toujours orientée nord-sud et le coin nord-est est le coin des ancêtres ; en Kabylie la façade de la maison principale, celle qui

abrite le chef est presque toujours orientée vers l'Est... Les façades des maisons privées réunionnaises sont presque toujours tournées vers la rue où la route et souvent face à l'océan. Cependant elles n'obéissent pas à des règles symboliques strictes d'orientation comme celles des espaces sacrés qui sont respectées dans la mesure du possible : on note par exemple que trois églises de la partie la plus ancienne de Saint-Denis, (la Cathédrale, l'Assomption, et l'Immaculée Conception) sont orientées vers l'Ouest, les Koylou de Kali doivent normalement faire face au Nord et les autres vers l'Est ; à l'intérieur des mosquées, le mehrab donne la direction de la Mecque.

[...] L'élément principal de la case comprend en général : un espace de réception, une varangue (*varang*) et un salon (*salon*) ; un espace pour les repas, la salle à manger (*sal a manjé* ou *sal a manzé*), un espace pour le sommeil, des chambres à coucher (*la sanm*). Chez les plus pauvres cet élément principal se réduit à un salon et une ou deux chambres. Chez les plus riches on a, par exemple, au rez-de-chaussée une varangue, un grand salon, un petit salon, un bureau, un office, et à l'étage, quatre ou cinq chambres, un bureau et un cabinet de toilette. Le seuil de la maison, souvent précédé d'un perron, signale le lieu d'ouverture de la limite de la maison [...]

La varangue est l'espace d'hospitalité, qui permet d'accueillir le visiteur tout en protégeant l'intimité de sa maison. Largement ouverte sur le jardin de fleurs ou la pelouse, elle est généralement encadrée de deux petites pièces qui servent de bureau ou de chambre de repos. Les plus belles sont décorées de motifs architecturaux de bois (impostes qui s'inspirent de l'art du rinceau, colonnettes ajourées en forme de balustre, lambrequins...) finement ouvragés. La varangue est également l'espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur de la maison. Le végétal est présent sous forme de plantes vertes : traditionnellement un fanjan rond de capillaires est placé sur une petite table au centre de la pièce. Elle est isolée de l'humidité et permet la régulation thermique du salon. Il n'est pas rare de rencontrer des varangues primitivement ouvertes qui ont été transformées en galerie par l'adjonction d'un vitrage aux ornements géométriques, qui facilite la pénétration de la clarté [...]

Sur la partie de l'emplacement situé à l'arrière de la maison se trouvent la cuisine et une série de constructions annexes. On identifie ainsi pour une *grand'case* : un *godon*, petit magasin

¹ Anthropologue, professeur à l'université de La Réunion

où l'on range les provisions, une réserve à charbon, un débarras, un box à chevaux, un garage, un W. C. et des chambres pour les domestiques. À une case moyenne peuvent être annexés un poulailler (*park pou*), des box pour des ânes (*park bourik*), un parc à cochons (*park koson*), un parc à lapins (*garène lapin*), une volière (*park zoizo*), un *godon*. La salle de bains est, pour les *grand'cases*, incluse dans le bâtiment principal, ou, pour les petites cases, quand il en existe une, construite en annexe. Entre la case et la cuisine, un espace ombragé par une treille, une tonnelle de chou-chou, de vigne, de grenadine ou de barbadine est réservé à des activités de préparation du repas (trier le riz ou les grains, éplucher les légumes, battre les mangues, découper les animaux sacrifiés à l'occasion d'une cérémonie...). C'est aussi là que l'on prend ses repas en famille et que l'on offre un rhum arrangé ou un kari aux visiteurs.

C'est également un lieu de fabrication artisanale de divers produits : compositions florales ; vane de bambou ; capelines, chapeaux à bords larges et souples, faits généralement de pailles tressées, tirées de diverses feuilles, tiges ou herbes ; objets en vacoa... Les feuilles de vacoa ont été utilisées jusque dans les années 1960 pour la confection de paillotes, notamment dans la région de Saint Philippe. On les pliait en deux les unes à côté des autres sur une perche et on les attachait pour former une rame (*ène ram*), puis on superposait des rames ainsi fabriquées parallèlement sur les chevrons (*sevron, golèt*) de la paillote. Les feuilles étaient aussi utilisées pour couvrir les cases et hangars [...] On trouve également dans les cours à proximité de la case des emplacements réservés aux cultes domestiques. Ils revêtent les aspects les plus variés.

L'espace cuisine est par excellence le lieu d'hospitalité pour les intimes de la famille, lieu chaleureux à l'inverse du salon, espace formel, réservé aux visiteurs étrangers. Cet espace est traditionnellement séparé du bâtiment principal, sans doute à l'origine à cause des risques d'incendie, la préparation de repas se faisant en général au bois et plus tard sur des réchauds à pétrole [...] Les maisons des plus riches comportent généralement deux pièces affectées à la cuisson des aliments : une dans le bâtiment principal équipée d'une cuisinière à gaz ou électrique, l'autre dans une construction séparée placée à l'arrière de la cour, où la cuisine se fait encore au feu de bois. La permanence de cette cuisine au bois

s'explique par ses avantages : la saveur d'un repas préparé au feu de bois est réputée, il est possible de cuisiner de grandes quantités dans de grandes marmites, pour recevoir des parents et des amis, le bois permet de fumer (*boukané*) soi-même la charcuterie, ou le poisson.

À l'heure où l'explosion démographique, dans un espace insulaire, entraîne logiquement d'énormes difficultés pour que chacun de ses habitants soit logé décemment, l'architecture peut-elle, à la Réunion, conjuguer modernité avec la tradition ? Peut-on préserver une part de l'art de vivre créole : le respect du lien avec la nature, par exemple ? Peut-on restituer à tous le bonheur de créer.

La kour, Lanplasman par Axel Gauvin (Montage de citations et de photos)

I. La kour, unité de base de l'espace domestique

Michel Watin ² :

« D'une façon générale, l'unité de base de l'espace domestique créole est l'aire sur laquelle sont édifiées la case ou la grande case avec leurs dépendances et où vit une seule famille »³.

Christian Barat ⁴ :

« La case créole est construite sur un espace appelé emplacement et comprend un élément principal et des dépendances. La partie non construite de l'emplacement se nomme cour (*kour*) ou savane (*savane*). Dans les zones rurales, cet emplacement se distingue nettement de l'espace cultivé que l'on nomme habitation (*labitasion, bitasion*). »⁵

Eliane Wolff ⁶ :

[La kour désigne] « à la fois l'espace physique, généralement clos autour d'une maison et l'espace social, reflet de l'organisation de la famille réduite qui y vit. »⁷

II. Lantouraz, le baro

Christian Barat :

« Les limites de l'emplacement, sont en général matériellement marquées par des clôtures (*lantouraj, lantouraz*). Ces clôtures peuvent être des haies vives de plantes touffues [...] Ce sont également des palissades en matériaux divers [...] En ville, ce sont souvent des murs de pierres naturelles ou artificielles liées par un mortier, surmontés ou non de grilles. Dans certains écarts [...] ce sont des murs en pierres sèches. »

Christian Barat :

« La limite n'est pas hermétique. Elle réserve une ouverture pour son franchissement de l'intérieur vers l'extérieur et réciproquement. Cette ouverture est en général obturée par un baro (barreau). C'est une simple petite porte en bois à un battant pour les cases les plus modestes. C'est un portail à deux battants de bois ou de fer finement ouvragés, fixés à des colonnes de béton parfois surmontées de sculptures d'animaux, vases... pour les *grand' cases*. »

² Enseignant-chercheur à l'Université de La Réunion.

³ Toutes les citations de Michel Watin sont extraites de "Le mode d'habiter à La Réunion".

⁴ Anthropologue, professeur à l'Université de La Réunion.

⁵ Toutes les citations de Christian Barat sont extraites de l'article « La kaz » publié dans ce dossier.

⁶ Ethnologue.

⁷ Les citations d'Eliane Wolff sont extraites de « Quartier de vie ».



1



2



3



4



5



6



7



8

Figure 01 : *Lantouraz shoka* — La Pointe-au-Sel.

Figure 02 : *Lantouraz en métalik* — Salazie

Figure 03 : *Lantouraz en boi* — Bois Blanc, Saint-Leu.

Figure 04 : *Lantouraz en mur-métalik, pti baro en boi*
La Pointe-au-Sel.

Figure 05 : *Gran baro lontan* — Saint-Paul.

Figure 06 : *Lantouraz en mur, baro en fer* — Saint-Denis.

Figure 07 : *Lantouraz troène, baro en boi* — Plaine des Cafres.

Figure 08 : *Lantouraz en mur-en fer, baro en fer* — Saint-Denis.

III. Une partition duelle de l'espace : lavan-laryér

Michel Watin :

« L'habitat créole présente [...] une partition de l'espace dont la ligne de partage passe à la fois par la maison et le jardin ; elle distingue le monde de l' "avant", privé-public, ouvert sur la société globale et celui de l' "arrière", public-privé, réservé au monde communautaire du quartier. A une définition stricte de l'espace privé – l'intérieur des murs de la propriété, la société créole substitue une partition duelle de l'espace qui reflète sa sociabilité particulière. »

IV. Lavan

Michel Watin :

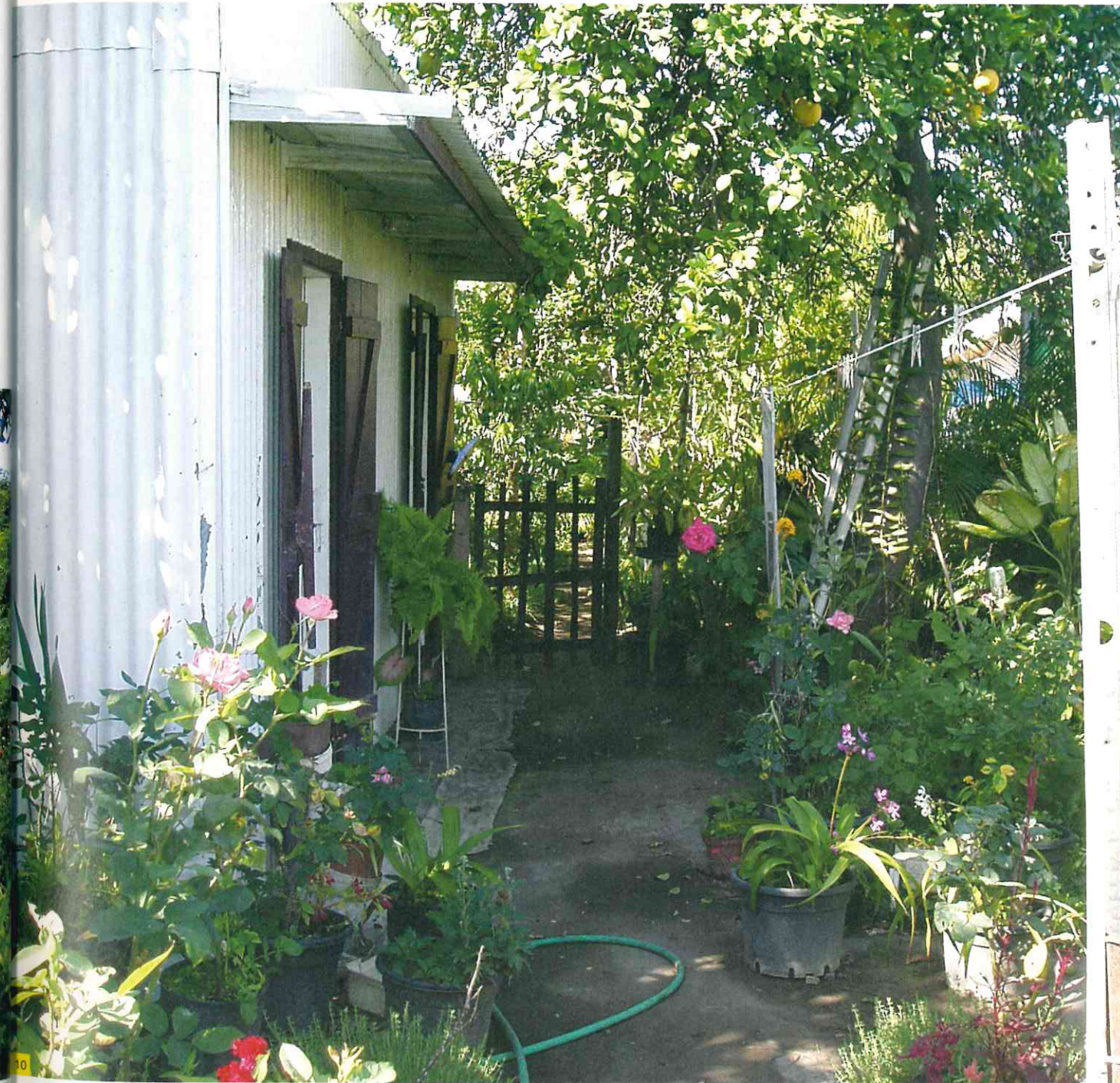
« Le monde de l'avant est composé de l'espace planté entre la maison et la clôture ainsi que des pièces de la construction qui y ouvrent directement, c'est à dire le salon et dans une moindre mesure la varangue. »

Eliane Wolff :

« La kour avant s'étend du *baro* à l'entrée principale de la *kaz*, y compris la *varang*. Elle fait l'objet de soins particuliers : parterres de fleurs, bassins, allées... »



Fig. 09 : Kour devan - Salazie.
Fig. 10 : Kour devan - Saint-Louis.



V. Laryér

Michel Watin :

« Le monde de l'arrière est composé de l'espace opposé à l'avant, situé entre la clôture et la maison, ainsi que des pièces qui y ouvrent directement : une varangue, la cuisine, un appentis ou d'autres dépendances. [...] Il s'agit d'un espace polychrome où coexistent plusieurs temps : celui des humains et de leurs activités domestiques et collectives, celui des plantes et celui des animaux. »

Christian Barat :

« Sur la partie de l'emplacement situé à l'arrière de la maison se trouvent la cuisine et une série de constructions annexes. On identifie ainsi, pour une *grand'case* : un *godon*, petit magasin où l'on range les provisions, une réserve à charbon, un débarras, un box à chevaux, un garage, un W. C. et des chambres pour les domestiques.

« À une case moyenne peuvent être annexés un poulailler (*park poul*), des box pour des ânes (*park bou-rik*), un parc à cochons (*park koson*), un parc à lapins (*garène lapin*), une volière (*park zoizo*), un *godon*.

« La salle de bains est, pour les *grand'cases*, incluse dans le bâtiment principal, ou, pour les petites cases, quand il en existe une, construite en annexe. Entre la case et la cuisine, un espace ombragé par une treille, une tonnelle de chouchou, de vigne, de grenadine ou de barbadine est réservé à des activités de préparation du repas (trier le riz ou les grains, éplucher les légumes, battre les mangues, découper les animaux sacrifiés à l'occasion d'une cérémonie...). C'est aussi là que l'on prend ses repas en famille et que l'on offre un rhum arrangé ou un kari aux visiteurs. »

Eliane Wolff :

« La *kour* arrière, réservée aux activités domestiques, regroupe les annexes. Dans la cuisine, souvent séparée de l'habitation principale, se trouvent le foyer, les réserves de nourriture et les ustensiles nécessaires à la préparation et à la cuisson des repas. Les autres dépendances comprennent les abris pour les animaux (porcherie et poulailler), les WC, le magasin et les réserves. Souvent prolongé par un potager, cet espace domestique est le siège de nombreuses activités... »



11



12

Fig 11 : La kour déyér, park zoï – Saint-Louis.
Figure 12 : La kour déyér, trèy, magasin – Saint-Louis.

VI. Généralisation de la partition duelle de l'espace

Michel Watin :

« Ces principes spatiaux et sociaux caractéristiques de la créolité se retrouvent quelles que soient l'implantation géographique de la propriété, la position sociale ou les origines ethniques de la famille. Il en va ainsi pour la cour ou l'emplacement, qu'il soit urbain ou rural, qu'il s'agisse de la modeste case du colon perdue dans les champs de cannes, de la somptueuse "grande case" du propriétaire- planteur, de la "case-villa" de la bourgeoisie créole ou de la pauvre "case-bidonville". »

Eliane Wolff :

« Les structures d'organisation de la *kour* sont partagées, mutatis mutandis, aussi bien par les grandes demeures que par les humbles habitations. »

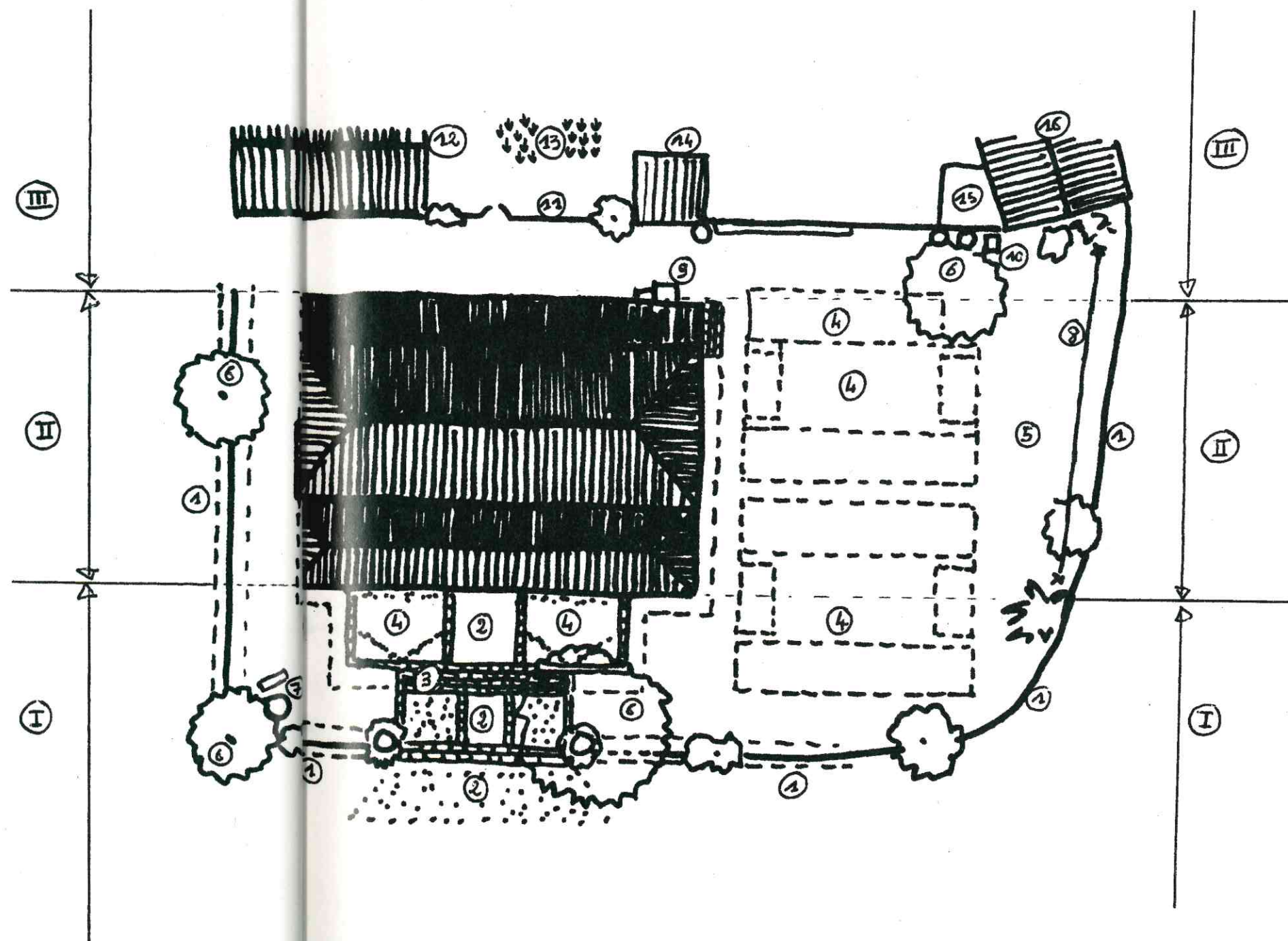


Fig. 13 : Plan de lanplasman d'une gran kaz (Beauregard, d'après Sylvie Gousseau).

I Lavan

II La kaz - le koté la kaz

III Laryér

1. Clôture - lantouraz ;
2. Allée - lalé ;
3. Escalier - lèskalié ;
4. Fleurs, fougères - flèr-fouzér ;
5. Pelouse - gazon ;
6. Arbre - pièdboi ;
7. Table et banc en pierre - tab èk ban en rosh ;
8. Corde à linge - Fil à linz ;
9. Evier - lévié ;
10. Pierre à laver - rosh à lavé ;
11. Grillage - griyaz ;
12. Resserre - godon ;
13. Potager - zardin ;
14. Ancienne cuisine - vië kizine ;
15. Parc à tortues - park torti ;
16. Longièr - kalbanon.

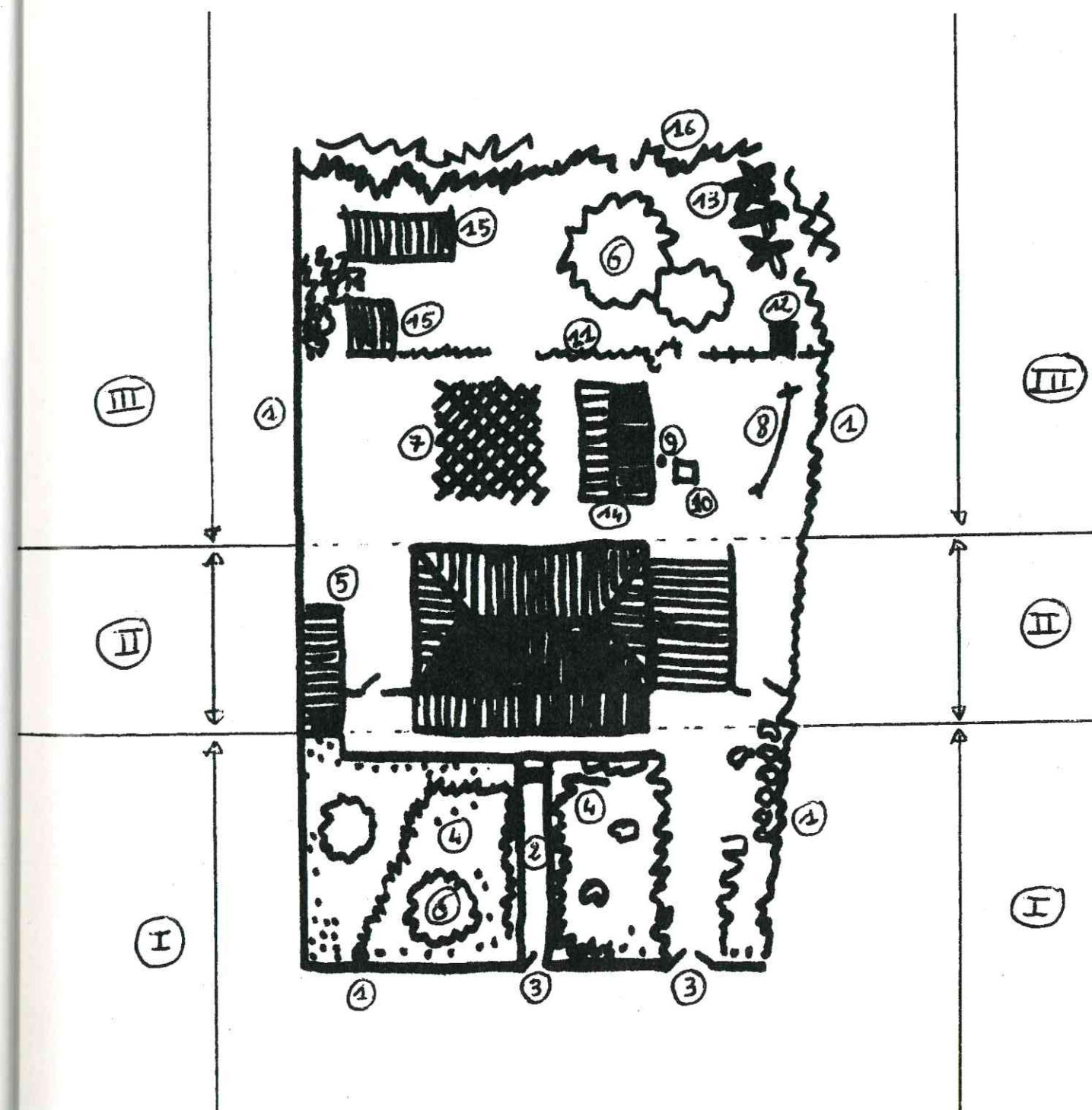
Fig 14 : plan de lanplasman d'une ti kaz (d'après Eliane Wolff).

I Lavan

II La kaz - le koté la kaz

III Laryér

1. Clôture - lantouraz ;
2. Allée - lalé ;
3. Portail - baro ;
4. Fleurs, fougères - flèr-fouzér ;
5. "Serre" - Sér ;
6. Arbre - piédboi ;
7. Pergola - trèy ;
8. Corde à linge - Fil à linz ;
9. Point d'eau - robiné ;
10. Pierre à laver - rosh à lavé ;
11. Grillage - griyaz ;
12. WC - kabiné ;
13. Bananier - pié fig ;
14. Cuisine - kizine ;
15. Petit élevage - park ti zaimo ;
16. Haie de croton - lantouraz kroton.





15

Fig. 15 : Kaz en pay Bois Blanc-Saint-Leu.

20

Komank té i bati avan

Extraits d'un entretien⁸ avec M. Joachim Romuald Baptisto⁹

AG : Ou la travay dessi gran shantié ou sinonsa dessi bann kaz individuel ?

M. BAPTISTO : Plito pou famiy. Moin la fé kaz boi sou tole, tapénak, kalbanon...

AG : In kalbanon kossa ça i vè dir ?

M. BAPTISTO : In kaz le toit in sèl pante, i fo i done aou la grandèr, la larzèr.

AG : In sèl famiy i gingn rèss dann kalbanon?

M. BAPTISTO : I dépan la grandèr i lé, ou pé koup ali, ou i kloizone. Le tapénak sé dé pant, le paviyon kat pant, le kalbanon in sèl pant. [...]

AG : Kèl lé moin shér ?

M. BAPTISTO : Kalbanon lé moin shér, apré sé le tapénak. Dann lo tapénak, ou néna le fétaz. Ou néna ossi in poto deboute, sé le poinson. Le zarboutan, li vien avèk le poinson, li lé la pou apiy le poto. Anlér i apèl ça fétaz, sak i tonb dessi sé le fétaz. Apré ou néna son dè bra, li vien dan le poinson. Ansuït i fo ou kakil pou le pane, li vien dessi le zarboutan, li artravèrs é li arpran l'ot zarboutan an fassé. Si lé tro long i fo mèt in ot bra pou siport le pane. Avan i bouloné le pane. Koméla néna in ot teknik. Par ekzanp, néna in pti boi i vien avèk out pane pou siport out pane. In fassade li lé pointé si le pane, l'ot li arvien pointé dessi lo bra.

Lé ossi solid k'avan.

[...]

AG : Le tour la kaz ?

M. BAPTISTO : Le tour la kaz ou mèt bardo, la tole, sak ou vé. Si ou mèt bardo, i fo dessou ou mèt plansh mé le bann plansh lé pré minm. I fo le bardo li travay dessi d'boi. Si ou mèt la tole, par ekzanp in larzèr in mèt, ou pé mèt dé par le miliè. Sou le bardo, ou mèt in boi dir. Lontan nou té travay èk boi d'foré, bann boi La Rényon. Apré,

fournir la ariv de France. Koméla i travay èk in ta d'boi minm. Madagaskar néna in paké. Kan i mèt le bardo otour i di i fé le souflaz, le bordé. Souflaz sé le bann plansh ou mèt tout otour pou le bardo.

[...]

AG : La kaz an pay ?

M. BAPTISTO : Kan moin lété « Château Morange », moin la vi demoune fabrik la kaz en pay pou zot. Banna té i fé ossi pou d'moune mé sèlman té i fé pèye azot. [...] Néna in sharpant dessou, èk banbou sansa mad'shoka konm pane. Té i amare èk fil de fer. Té pran apré la pay kann, vétyver. [...] Aprés anndan té i kol zournal, oubiensa i pran la tole pou fé lanbri.

AG : La kaz torsi ?

M. BAPTISTO : Atér, i mélanz shiendan, la tér, la tay bèf èk dolo pou fé konm in landui. Té i mèt sa rant lanbri la tole-la èk la pay par an dèor. Té i koul konm in béton, sèlman ou lèsse in pé lontan avan dékofré. Atér parèy : i mélanz la tay bèf èk la bou. Ek in bout d'boi, ou rale ali pou lissé, pou étale ali, konm in règ, navé poin trièl. Dizon té konm siman èk lo sab. I lèsse bien sèshé, kank li lé sèk ou marsh dessi. Li lé parèy mortié.. Kank lé sèk, la pi lodér. Ou lavé pa moyen trouve fournir dann se tan-la, ou té oblizé monte lo mir an pay, an shiendan èk la tay bèf.[...]

AG : Té solide, ça ?

M. BAPTISTO : La kaz té solid minm. Li rézist syklone, le van i rant pa, i pé pa lèy ali. Si pou lèvé : kank la pay la fine viè. Si li vien n' fé, li lé bon, ou tire pa li, là.

⁸Accordé à Axel Gauvin (AG), transcrit par Laurence Daleau et Yvette Duchemann.

⁹Monsieur Romuald Joachim Baptisto, aujourd'hui à la retraite, a été charpentier, constructeur de nombreuses kaz traditionnelles créoles.

21

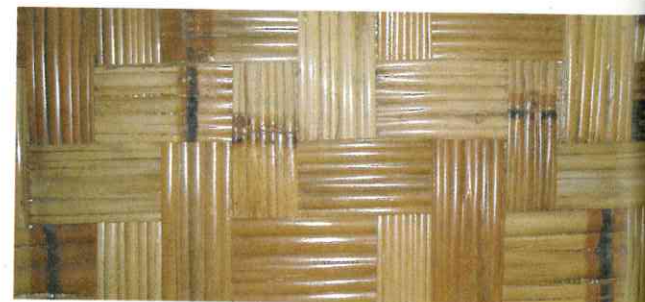
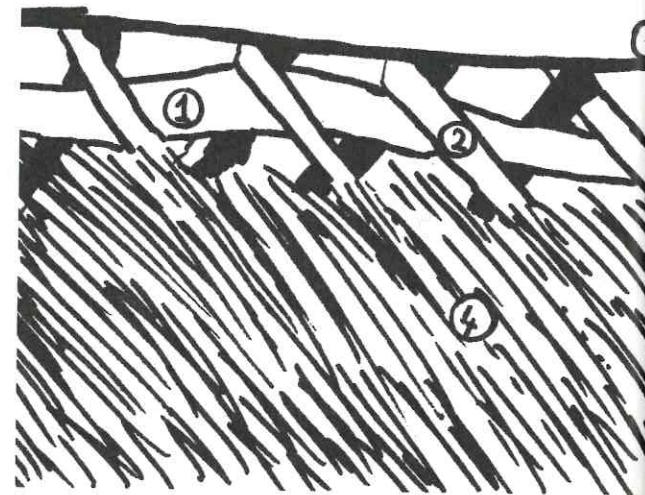


Fig. 16a : Kaz en pay, détail de la structure (1).

Fig. 16b : Interprétation de 16a.

1. Fétaz ;
2. Shevron ;
3. Golèt sheval, golèt tèktèk ;
4. Bot pay.

Fig. 17a : Kaz en pay, détail de la structure (2).

Fig. 17b : Interprétation de 17a.

1. Souflaz en tol ;
2. Shevron ;
3. Golèt ;
4. Bot pay ;
5. Métalik (qui est exceptionnel).

Fig. 18 : Souflaz en bardo.

Fig. 19 : Souflaz en kalimé tressé.

Kaz et créolisation par Axel Gauvin

Remarque préalable : Sans les compétences et l'obligeance de Bernard Leveueur, historien de l'art, attaché de conservation du patrimoine, chargé de collection à la MCUR, ce fichier n'aurait pu être ni écrit, ni illustré.

La créolisation, dans les colonies de peuplement volontaire, pour certains, et forcé pour les autres, peut se définir, au niveau culturel, de la façon suivante :

1. Combinaison nouvelle et stable d'éléments culturels venus d'horizons différents ;
et/ou
2. Fusion, alliance, d'éléments culturels venus d'horizons différents ;
et /ou
3. Création, à partir d'éléments venus d'horizons différents, d'éléments culturels nouveaux.

La case créole de La Réunion, selon son modèle — et son époque — porte plus ou moins bien son nom : elle relève, plus ou moins, des trois types de créolisation.

I. Au tout début

Quel genre d'habitat occupaient les tout premiers habitants de La Réunion ? Nous n'avons — malheureusement que peu d'éléments pour répondre à cette question. Le fait, historiquement avéré, que les premiers arrivants de 1663 — deux Français et dix Malgaches — ne disposaient que de moyens matériels plus que limités, nous permettent de penser que les premières habitations n'ont dû être que très sommaires : il y a-t-il eu, dans un coin de *La Grotte des Deux Premiers Français*, place pour les dix Malgaches ? Ou bien ces derniers ont-ils dû se contenter d'un *boukan* ou d'un *ajoupa* faits de branchages à l'extérieur de la Grotte ? Nous ne pouvons que nous perdre en conjectures.

II. La kaz tapénak



20

Madagascar. D'autre part, le mot *tapénak* désignant le toit à deux pentes (ce qui est le cas sur la lithographie) est d'origine malgache (*tapénaka* : pignon, maison à pignon). Cela dit, certaines constructions rurales du XVIII^e siècle en France avaient aussi la configuration à pignon que détermine le toit à deux pentes.

La lithographie de Bory de Saint-Vincent est d'autant plus intéressante :

1. qu'on y voit deux constructions : une principale et l'autre qui semble secondaire (*Kaz et kuizine* ? On peut se poser la question, même si la préparation et la cuisson des repas se sont faites pendant longtemps en plein air à Bourbon) ;
2. que l'ensemble est *antouré*¹⁰, que dans *lantouraz* est ménagée une ouverture fermée par un *baro*. Il semble bien que l'on ait ici un véritable emplacement d'habitation (*in lanplasman, inn kour*).

La maison à pignon (*kaz tapénak*) a probablement existé tout au long de l'histoire de l'architecture réunionnaise. Le détail de la lithographie de Roussin (*Cilaos*) montre combien ce type de maison a été répandue au 19^e siècle. Il existe encore de nos jours.

S'agit-il, dans l'architecture créole, d'un phénomène de convergence entre la culture française et la culture malgache ? Nous nous permettons de le penser.

¹⁰ Voir Lexique.

Fig. 20 : Vue près de la rivière D'abord — Lithographie de Bory de Saint-Vincent.
Fig. 21 : Fond de Cilaos, bains et habitations (détail) — Lithographie d' André Roussin.
Fig. 22 : *Kaz tapénak* moderne à Saint-Louis.



21



22

III. La kaz en bois couché

“Dans ce temps-là¹¹ [...] dans un ou deux jours un habitant se bâtissait une case avec des lataniers abattus autour de lui ; il coupait d'égales longueurs des tiges droites, qui sont à peu près toutes de la même grosseur... « il n'y avait plus qu'à coucher les arbres les uns au dessus des autres sur chacun des quatre côtés de la case ; ils s'ajustaient dans des entailles pratiquées à leur extrémités ; puis avec quelques *gaulettes* on élevait une charpente que l'on recouvrait avec des feuilles de lataniers. Il n'y avait au bâtiment qu'une porte avec une petite fenêtre : je ne sais pas si la porte fermait à clé. On construisait ainsi plusieurs cases non loin les unes des autres ; la principale pour le maître, les autres pour les grands enfants et pour les esclaves de la maison. Les gens riches étaient un peu mieux logés, car la grande case était en madriers¹² de bois de natte également superposés, au lieu d'être en tige de lataniers ; la toiture était semblable à celle des autres cases ; quelques-unes de ces maisons avaient jusqu'à deux pièces de plain-pied. Celle du gouverneur n'était pas beaucoup plus remarquable, mais elle était couverte en bardeau [...] On ne connaissait le luxe des carreaux de vitre ni des treillis de rotin, ni celui des parquets, des rideaux et des tapisseries, toutes choses fort communes aujourd'hui.”

A. Billiard, 1822.



23



25



24

¹¹ Au début du peuplement de La Réunion.

¹² Madrier : planche très épaisse. Le mot créole madrié a le même sens que le mot français dont il est issu.

Fig. 23 : *Ti kaz* en bois couché à La Rivière Saint-Louis (ensemble).

Fig. 24 : Intérieur. Remarquez l'absence de charpente dans la partie basse.

Fig. 25 : Angle externe de la précédente.



26

Quelle est l'origine, pour l'habitat réunionnais, de la construction « en bois couché » ? Au stade actuel de nos connaissances, la réponse est impossible à donner. Cette technique est fréquente dans de nombreuses régions d'Europe du nord. Elle existe au Canada ; elle existe aussi dans certaines régions de Madagascar.

Il ne reste plus aujourd'hui que très peu de constructions de ce type. L'une des plus représentatives, qui se trouvait à La Rivière Saint-Louis, a été récemment détruite pour faire place à une maison en béton¹³. Cela dit, depuis peu, certains constructeurs de maison en kit proposent des maisons « en bois couché ». Est-ce une réintroduction de ce mode de construction à partir de modèles norvégiens ou canadiens ?

¹³ Communication personnelle de Monsieur Bernard Leveueur.

¹⁴ Plan massé.

Fig. 26: *Ti Kaz* moderne en bois couché.

Fig. 27 : *Quartier Sainte-Suzanne* (détail) — Lithographie d'André Roussin.

IV. La kaz paviyon (dès 1732)

La kaz paviyon est caractérisée par le fait que l'ensemble de la construction se retrouve sous un toit unique¹⁴ à quatre pentes. Ce toit (toit « à la française », toit paviyon), nous vient du XVIIIe français. Il existe à La Réunion dès la première moitié de ce siècle.



27



28



29

Fig. 28 : Kaz paviyon, place de la mairie à Saint-Leu.
 Fig. 29 : Kaz paviyon au Bois Blanc de Saint-Leu.
 Fig. 30 : La maison natale du poète Bertin — Lithographie de Roussin.

V. Les composites prénéoclassiques

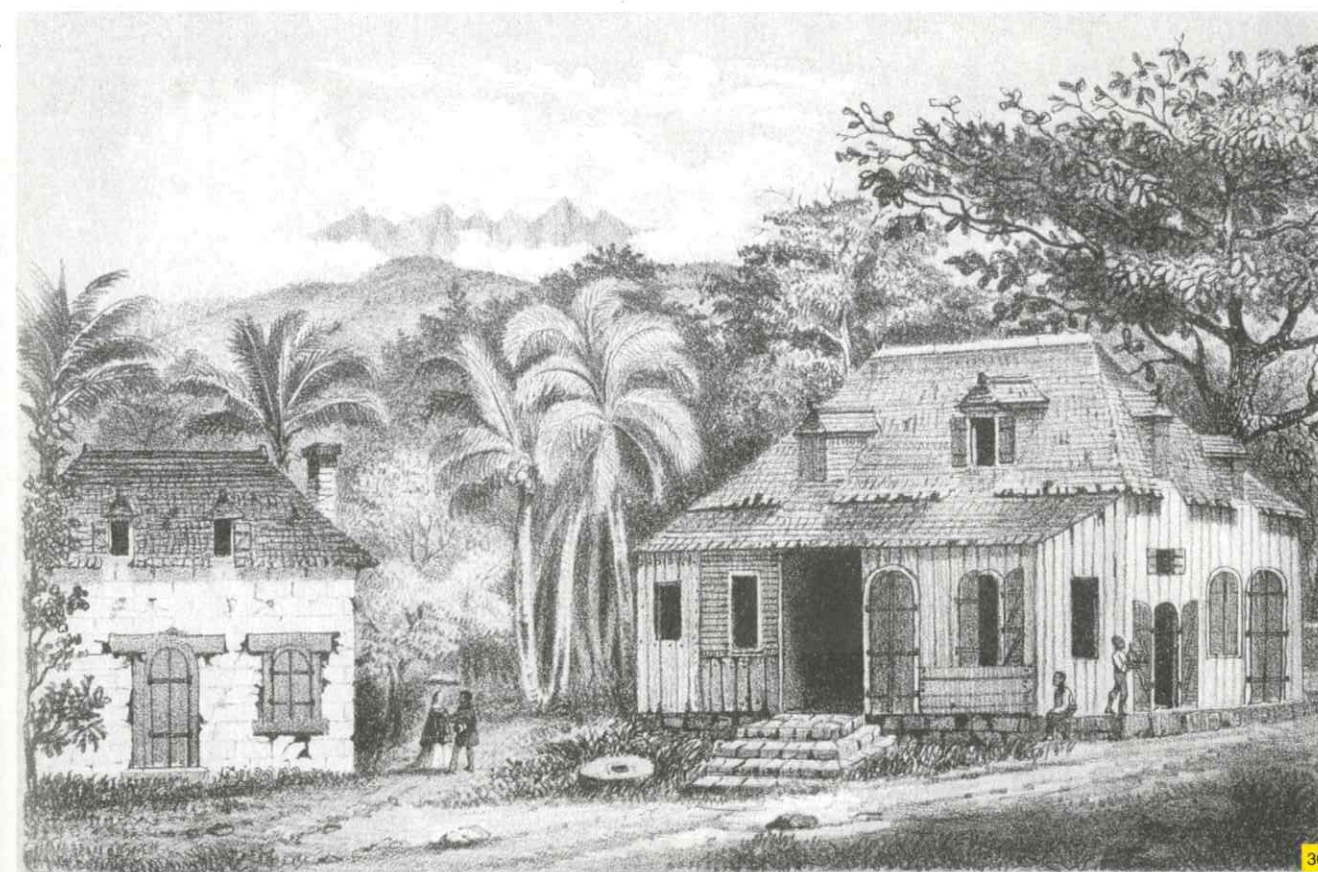
En elle-même la *kaz paviyon* n'est pas typiquement créole : c'est un apport culturel, dans le cas précis, venu de France. Par contre, elle est, dans la plupart des cas, associée à d'autres éléments architecturaux : appentis ou façade en caisson — association qui est, selon l'avis de Bernard Leveneur, le résultat d'une véritable créolisation. Cette association entre ainsi dans l'architecture de nombreuses maisons que l'on peut qualifier de « composites ».

La première connue de ces maisons « composites » est la maison natale du poète Bertin, représentée en 1861 par André Roussin, mais dont les spécialistes s'accordent à dire qu'elle datait à l'époque d'au-moins cent ans.

La lithographie montre deux bâtiments :

— une *kaz paviyon* simple (maison de gauche) largement inspirée de constructions de certaines campagnes françaises. Les murs sont en *rosh* taillées. Le *bardo* utilisé, ici, pour le toit, l'était aussi dans certaines campagnes françaises, sinon qu'il était en général plus large ;

— A droite, la maison natale proprement dite est une *kaz kréol* composite : une *kaz paviyon* est associée à une avancée en appentis qui devait être une varangue secondairement fermée. Nous sommes donc ici en pleine créolisation (remarquer la limite entre les deux éléments au niveau de la rupture de pente à l'avant).



30

Roussin del et litho.

1861

Ile de la Réunion

MAISON OÙ EST NÉ LE POÈTE BERTIN
 Quartier Sainte-Suzanne.

VI. La varangue franco-pondichérienne (milieu du XVIIIe siècle).

« Terminé en 1748, le presbytère de Saint-Denis est la plus vieille maison de la ville. On y décèle une double influence, indienne et française. Influence française dans le plan massé, la distribution intérieure symétrique, la haute toiture à quatre pans fortement inclinés ou encore les linteaux cintrés des ouvertures ; influence indienne, dans la présence d'une varangue sous comble au rez de chaussée, précédée de colonnes posées sur un soubassement en maçonnerie, doublée d'une seconde au premier étage fermée par des persiennes¹⁵.»

La varangue franco-pondichérienne, décrite ici par Bernard Leveueur, semble être elle-même le résultat d'un métissage entre des éléments architecturaux venus de la ville tamoule de Pondichéry et d'autres éléments venus de France, métissage qui s'est produit dans la ville dite "française" de Pondichéry.

Bien observer ici que les colonnes n'arrivent pas jusqu'au sol (comme dans les varangues créoles « traditionnelles ») mais reposent sur un mur bas.



¹⁵ Bernard Leveueur, Agenda Méthis 2005, Océan Éditions.

¹⁶ Voir les aires de séchage à Maison Rouge (Note de Bernard Leveueur).

¹⁷ Agenda Méthis 2005.

Fig. 31 : La cure de Saint-Denis.

Fig. 32 : La kaz Desbassayns-De Villèle (Le Musée De Villèle).

32a : Façade Ouest

32b : Façade Est

32c : Structure du toit en Largamasse.

VII. La Kaz à largamasse et colonnes

Le mot créole *largamasse* a trois sens :

— Le sens moderne est celui de roche volcanique (coulée de lave) que l'on trouve à faible profondeur en creusant le sol ;

— le deuxième est l'aire à sécher le café¹⁶, mot que l'on trouve, par exemple, dans le poème «Commandeur» de Jean Albany (« Café l'est rouge d'sus l'argamasse » - Bal indigo, 1976) ;

— Le troisième est un toit plat, dont la technique de construction (et les ouvriers constructeurs) nous viennent de l'Inde.

Le mot, lui, nous vient du Portugal via l'Inde (argamassa : « mortier » en portugais).

L'actuel Musée De Villèle a encore ce toit très particulier, plat, fait de couches superposées de briques, de sable, de mortier, le tout monté sur lattis, technique que seuls les ouvriers indiens possédaient. L'influence indienne dans la technique de construction de ces maisons ne fait aucun doute. Qu'en est-il de l'architecture ?

L'élément qui frappe à la vue de la fig. 32 est l'existence de colonnes trappues aux chapiteaux peu ouvragés. Ces colonnes « relèvent de l'architecture franco-pondichérienne¹⁷ » dit Bernard Leveueur qui pense aussi qu'il n'est pas impossible qu'il y ait déjà ici une influence néoclassique : la date de construction de cette maison (autour de 1888) correspond à celle des édifices néoclassiques construits en Angleterre et en France à la même époque. Il y aurait-il convergence entre les styles pondichérien et néoclassique ? Cela est fort probable.



VIII. Le style néoclassique

« À la fin du XVIII^e siècle, le néoclassicisme s'impose dans l'architecture européenne¹⁸. Ce courant architectural est né de l'intérêt renouvelé des artistes et architectes pour les monuments de l'antiquité¹⁹.

Ce style s'épanouit également aux États-Unis²⁰ et dans les mondes coloniaux. La Réunion n'échappe pas à ce goût nouveau, apportant enfin à l'architecture créole son décor architectural. »²¹

L'extérieur du Château Morange montre de façon éclatante comment l'influence néoclassique s'est fait sentir à La Réunion.



¹⁸ Penser au Panthéon à Paris, à l'Assemblée Nationale.

¹⁹ Penser au Parthénon à Athènes.

²⁰ La Maison Blanche à Washington, en particulier la façade Nord).

²¹ Bernard Leveneur, Agenda Méthis 2005, Océan Éditions.

Fig. 33 : Le château Morange.

Fig. 34 : La villa du département Saint-Denis (façade Nord).

Fig. 35 : La pharmacie de l'Entre-Deux.

IX. La kaz composite postnéoclassique



Pour la Pharmacie de l'Entre-Deux, une *kaz pavyon* est doublée d'une avancée à colonnade en bois largement inspirée du style néoclassique. Cette colonnade supporte un fronton rectangulaire (*markiz* en créole réunionnais).

L'influence néoclassique est aussi très nette dans l'architecture de la Villa du Département (rue de Paris à Saint-Denis) comme le montrent les colonnes du rez-de-chaussée (que prolongent les pilastres du premier étage). En haut à gauche sur la photo, à l'avant du toit, on voit de profil la *markiz*. L'ensemble de la *kaz* se retrouve, en plan massé, sous un toit *pavyon*. Il s'agit donc, ici aussi, d'une *kaz kréol* composite mais à très forte influence néoclassique.

X. La varangue créole postnéoclassique

La varangue franco-pondichérienne, sous l'influence du style néoclassique, et grâce à la créativité réunionnaise, prend une autre dimension : elle devient une véritable pièce à vivre plus ou moins richement meublée. Il s'agit donc bien ici d'une créolisation extrêmement poussée.

Dans un certain nombre de cas (Fig. 36), la *kaz pavillon* est doublée à l'avant par un ensemble inspiré du style néoclassique avec une *markiz* (fronton rectangulaire) surmontant la *varang*. Dans d'autres cas (fig. 37, fig. 38), la varangue rentre sous comble dans un plan massé.



Fig. 36 : Kaz, rue Sainte-Marie — Saint-Denis.
 Fig. 37 : Le Grand Hazier — Sainte-Suzanne.
 Fig. 38 : Varang — Saint-Denis.



La Kaz créole

XI. La kaz créole à *markiz* sans *varang*

La *markiz*, que le style néoclassique a inspiré, peut aussi recouvrir une *varang* fermée, ou pas de *varang* du tout. C'est le cas de la Kaz de la fig. 39.



39

22 On trouve du lambroquin dans différentes régions de France. On en trouve même en Russie dans des maisons anciennes. Le mot est d'origine française.

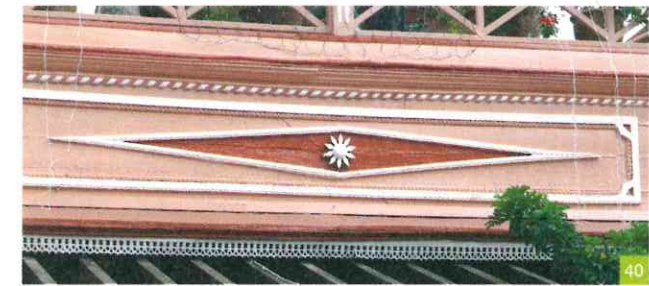
23 Bernard Leveneur, communication personnelle.

Fig. 39 : Kaz à L'Entre-Deux.
Fig. 40 à 52 : Décors de la case créole.

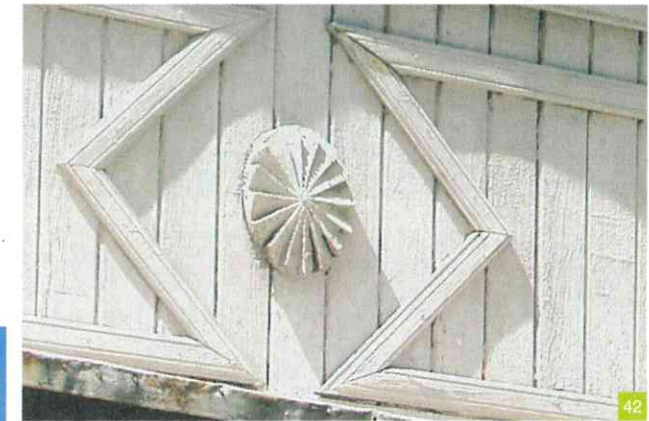
XII. La richesse du décor architectural

« Le décor de lambroquin est l'ultime apport européen à l'architecture créole²². Les modèles en fer forgé (Cf cours intérieure de Château Morange) ont été déclinés et simplifiés en bois ou en bande de tôle découpée. Leur mise en place autour des auvents, sur les façades ou en imposte (planches découpées) date du milieu du XIXe siècle et perdure jusqu'à nos jours. Les quincailleries proposent même aujourd'hui des « lambrequins créoles » en fonte d'aluminium laquée ou en plastique, concession à la modernité. »²³

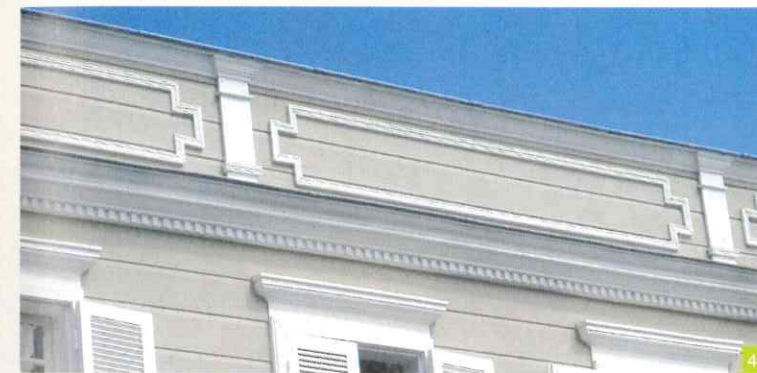
L'extrême richesse de ce décor est très particulière et doit être considérée comme un marqueur de la créolité architecturale réunionnaise.



40



42

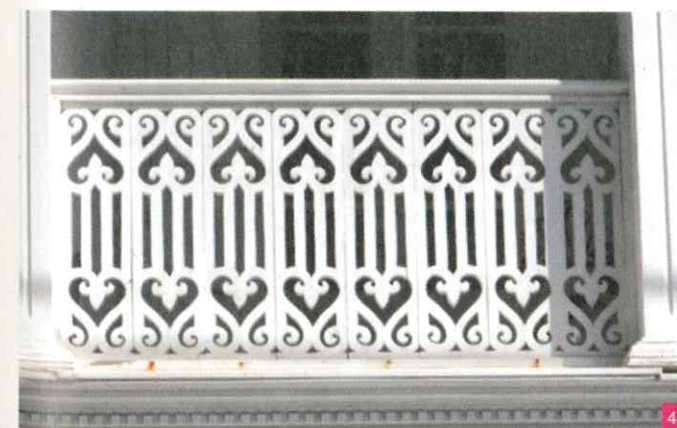


41

DÉCORS SURAJOUTES



43



44



46



45

BOIS AJOURES



47



48



49



50



51



52

- LAMBREQUINS
- DECORS COMPOSES

XIII. Le style néocréole

La *kaz kréol* moderne, qui mériterait, à elle seule, une étude approfondie, est l'héritière des styles anciens qu'elle reprend à un titre ou à un autre, souvent dans une plus grande sobriété.



Fig. 53 : *Kaz kréol* moderne à L'Entre-Deux
Photo Christian Barat.



Lexique créole-français de la maison créole

Axel Gauvin

La Kaz créole

A

amar (é) *vb* (— la pay) lier (par ex. les bottes de paille sur les perches).

ankadré (kaz —) *adj* maison à charpente.

atér (— dan la kaz) *adv* au sol.

bak (le) *n* fût, bidon. Kaz en bak : habitation en tôle de fût.

B

baraz (le) *n* clôture (autour de la maison).

bardo (le) *n* bardeau.

baro d' parké (le) *n* solive.

baro d' planshé (le) *n* solive.

baro (le) *n* portail.

baskil (le, la) *n* « bascule » (barre de bois pivotant autour d'un axe et permettant de barrer la porte ou la fenêtre).

bat la térasse *loc verb* préparer le terrassement.

batan d'porte (le) *n* battant, vantail.

batî (r) *vb* construire (une maison).

boné d'poinson (le) *n* « Bonnet de poinçon ».

bord (e, é) *vb* revêtir (l'extérieur des murs d'une maison d'un matériau de construction : planche, bardeaux, tôle).

bordé (le) *n* revêtement extérieur des murs.

bote (le, la) *n* botte.

boukan (le) *n* hutte, case.

D

damé *adj* (tér —) battue (terre —).

débara (le) *n* resserre, petit débarras.

débordman n' toit (le) *n* avant-toit.

dégoutoir (le) *n* avant-toit.

devantir (le, la) *n* façade.

F

fenète de vitr (le, la) *n* fenêtre vitrée.

fenète en boi (le, la) *n* volets.

fenète (le, la) *n* volet.

fétaz (le) *n* panne faîtière. Syn. fê.

fête (fété) *vb* fabriquer le faîtage.

fétir (le, la) *n* faîtage. Syn. shapo, kouvértir fétaz, protèz fétaz, shapito.

filiér (le, la) *n* panne (de la kaz en pay).

fishé *adj* voir planté.

fondasson *n* tranchée (permettant de jeter les fondations d'une maison, d'un édifice).

G

galizé *adj* (tér —) battue (terre —).

glassé *adj* (tér —) battue (terre —).

godon (le) *n* resserre, petit débarras.

golète (le) *n* perche.

goutiér (la, le) *n* descente de gouttière.

grénié (le) *n* resserre, petit débarras.

K

kabiné (le) *n* resserre, petit débarras.

kabiné (le) *n* toilettes (les).

kad (kaz su —) *n* charpente (maison à —).

kalbanon (le) *n* — longières.

kalimé (le) *n* bambou « calumet ».

kanal (le) *n* gouttière.

karkasse (la, le) *n* charpente (partie basse de la —).

kaz (la, le) *n* maison (Kaz tapénak, paviyon, kalbanon ; — Tomi, karoussèl, SATEC ; — béton, en dur, en masson ; — en tol, bidonvil, en bidon, en férblan, en bak ; — en boi, en boi deboute, en boi koushé, en boi-sou-tol ; — en bardo ; — torsi, en torsi, en bou ; — en/la pay, en/la pay kann, en/la pay vakoi, en/la pay vêtivér ; — shoka, en shoka ; — kalimé, en kalimé).

kazibi (le) *n* resserre, petit débarras.

M

manok (le) *n* botte.

margot (é) *vb* (— la pay) lier (les bottes de paille sur les perches).

markiz (le, la) *n* fronton rectangulaire, attique.

marsh (la) *n* marche d'escalier.

moilon (le) *n* moellon..

montan d'koin (le) *n* poteau d'angle (d'une charpente).

montan d'porte (le) *n* poteau d' huisserie.

monte in kaz *loc vb* construire (une maison de bois, de tôle ou de paille).

mur (le) *n* les murs.

P

pa d'éskalié (le) *n* marche d'escalier.

pa d'marsh (le) *n* marche d'escalier.

padporte (le) *n* pas de la porte.

palissade (le, la) *n* clôture (autour de la maison).

pane (le) *n* panne.

parbriz (de porte) (le) *n* rideau (petit).

parké (le) *n* sol (d'une pièce). Rem. quelque soit le matériau dont le sol est fait.

parpin (le) *n* éclat de pierre.

payote (la) *n* chaumière.

péron (le) *n* marche (dernière — d'un perron).

pièr (la) *n* parpaing.

piès (kaz en —) *adj* maison à charpente.

piès (le, la) *n* 1. poutre ; 2. pièce (de la maison).

piké *adj* voir planté.

piké d'koin (le) *n* poteau d'angle (d'une charpente).

pilé *adj* (tér —) battue (terre —).

plafon (le) *n* faux plafond. **Plafon à klin** : plafond où une planche sur deux chevauche la voisine.

planshé (le) *n* 1. plancher ; 2. sol. Rem. quelque soit le matériau dont le sol est fait.

planshéy (é) *vb* planchéier (le sol).

planté (kaz) *adj* plantée (maison construite en plantant les poteaux dans le sol). Syn. piké, en piké, fishé.

plateforme (la, le) *n* plate-forme. Syn. térasse (la).

kë (la — le toit) *n* avant-toit.

kès (la) *n* partie basse de la charpente.

klotir (la) *n* clôture.

komin (le) *n* toilettes (les).

konblaz (le) *n* comblement.

kont fenèt (le) *n* volets.

kontreporte (la, le) *n* porte (intérieure).

koté (le — la kaz) *n* les murs.

koud (é) *vb* (— la pay) lier (les bottes de paille sur les perches).

Kouv (ér) *vb* couvrir (le toit)

kouvértir (la, le) *n* toit (plus précisément le revêtement du toit : shoka, fèy vakoi, fèy kann, tol, bardo, en bardo).

kouvporte (le) *n* auvent. Syn. lovan.

kroi Saint-André (la) *n* Croisillon.

L

lanbourde (le) *n* solive. Syn. baro planshé.

lanbri (le) *n* (revêtement) lambris.

lanbrisman (le) *n* (revêtement) lambris.

lanbriss (e, é) *vb* lambrisser.

lanbrissaz (le) *n* (revêtement) lambris.

lanbrissé *adj* lambrissé.

lanbrokin (le) *n* lambrequin.

lankèsman (le) *n* partie basse de la charpente.

lanplasman (le) *n* emplacement (d'habitation), terrain (où est, doit être bâtie une maison).

lantouraz (le) *n* clôture (autour de la maison).

lapartman (le) *n* pièce (de la maison).

lazoupa (le) *n* cahute.

ling (ué) *vb* (— la pay) lier (les bottes de paille sur les perches).

linto (le) *n* linteau.

lovan (le) *n* auvent.

lozman (le) *n* pièce (de la maison).

magazin (le pti —) *n* resserre, petit débarras.

mandar (é) *vb* (— la pay) lier (les bottes de paille sur les perches). Lier.

poinson (le) *n* poinçon. Syn. zéguiy.
 porte lib (la, le) *n* porte (intérieure).
 porte (la, le) *n* porte.
 porte séparassion (la, le) *n* porte (intérieure).
 poto d'koin (le) *n* poteau d'angle (d'une charpente).
 poto (le) *n* poteau.

R

ranme (le, la) *n* bôte.
 rézerv (la, le) *n* resserre, petit débarras.
 roust (é) *vb* (— la pay) lier (les bottes de paille sur les perches).

S

savane (la) *n* jardin, cour (espace nu autour de la maison).
 say (la) *n* avant-toit.
 shanbrinn (le) *n* chambranle.
 sharpante (le, la) *n* charpente.
 shassi (le) *n* porte vitrée.
 shevron (le) *n* chevron.
 shome (kaz en —) *n* chaumière (rare).
 shomiér (le, la) *n* chaumière (rare).
 soubasman (le) *n* soubassement.
 soufl (é) *vt* revêtir. (la face externe d'un mur).
 souflaz (le) *n* revêtement.
 stor (le) *n* rideau.

T

tak (é) *vb* verrouiller
 také (le) *n* verrou, taquet
 tapé *adj* (tér —) battue (terre —)
 tapisri (la) *n* papier peint.
 tasso (le) *n* taquet.
 tay-béf (la) *n* bouse de vache.
 toit (le) *n* toit.
 tonèl (la, le) *n* pergola.

torsi, torshi (le) *n* pisé, torchis — syn. « bou ».
 tour (le) *n* (le — la kaz) les murs.
 trèy (le, la) *n* (rézin) treille.
 trèy (le, la) *n* pergola.

V

varang (la, le) *n* varangue.
 véranda (la, le) *n* varangue.
 volé (le) *n* volets.
 zanpone (le) *n* gaine de feuille.
 zarboutan (le) *n* jambe de force.

Z

zèl (la — le toit) *n* avant-toit.



Fig. Hors texte :
 Guétali et baro à Hell-Bourg



La Kaz créole

Quatre textes incontournables
Fiches de lecture rédigées par Axel Gauvin

I. Les paillotes de l'île de la Réunion, de Christian BARAT

A. Références : Université française de l'Océan Indien. Centre Universitaire de la Réunion. *Travaux de l'Institut d'Anthropologie sociale et culturelle de l'Océan Indien*. N°3 - 1978.

B. Mots-clés : Construction. *Kaz en pay*/paillote. Espace familial. *Kuizine*/Cuisine. *Sarpant*/charpente. *Kouvèrtir*/couverture.

C. Résumé :

Une citation de Leroi-Gouran en exergue (« L'habitation est sans doute l'un des traits les plus précieux pour l'étude historique des peuples ») résume l'esprit dans lequel ce précieux petit ouvrage (quatre vingt pages) a été conçu.

1. Présentation

En 1978 les paillotes sont déjà en voie de disparition. Christian Barat présente la ou plutôt les paillotes, habitations d'une grande partie de la population réunionnaise jusqu'à la fin des années 50. Il décrit rapidement la structure de ces paillotes et les principaux matériaux utilisés.

2. Trois techniques de construction.

Description de la technique de construction a) en torchis, b) en *Kalimé* des hauts, c) en vakoi, grâce à trois témoignages en créole réunionnais (avec traduction en français).

3. Chronique de la construction d'une couverture en feuilles de vétiver

La construction d'un toit en paille de vétiver à Grand Coin (Dos d'Âne) est décrit dans le détail, depuis les circonstances qui ont amené à refaire la couverture jusqu'au verre de l'amitié. Tout le vocabulaire est donné en créole réunionnais, traduit en français. De longues transcriptions des explications en créole étoffent le texte et l'enrichissent.

D. Annexes :

Annexe I : Grâce à une douzaine de schémas (réalisés par Bernard Rémy, Franck Sinama et Gérard Piednoir), Christian Barat explicite, en créole réunionnais et en français le vocabulaire technique correspondant aux constructions de type "paillote". Deux plans de "kaz" permettent de comprendre mieux l'organisation du milieu de vie "traditionnel" en milieu modeste.

Annexe II : Vingt-quatre photos montrent des paillotes et illustrent la construction d'un toit de paille de Vétiver.

II. Une habitation, de Jean BENOIST

A. Références : dans *Paysans de la Réunion* (chapitre III), Presse Universitaire d'Aix-Marseille. Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien. 1984

B. Mots-clés : "Habitation". Domaine. "Camp". "Colon". "Colonage". "Case". "Kolonm". "Boukan".

C. Thèmes développés : "L'habitation" dont il s'agit ici est un des domaines ayant appartenu à madame Desbassyns, celui qui allait "des plages de Saint-Gilles et grimpaient vers le centre de l'île en direction de la lèvre du Maïdo". Contrairement à "Beauregard", ce n'est pas la grande demeure du maître.

C'est :

- d'une part le "Camp Villèle" et sa transformation - hypothétique en 1984 - en village,
- d'autre part la terre, avec

a. premièrement ceux qui la possèdent : les descendants de madame Desbassyns (mais aussi, les petits propriétaires qui ont réussi à s'immiscer, surtout dans les hauts, entre les vastes ensembles de plusieurs centaines d'hectares du grand domaine),

b. deuxièmement ceux qui en gèrent l'exploitation : les colons, les petits propriétaires, les gérants des grandes surfaces mécanisées.

Les enquêtes faites auprès de divers représentants de chacune de ces catégories, donnent une idée à la fois synchronique (état en 1984) et diachronique (en gros, au long du XX^{ème} siècle) des relations entre ces couches sociales.

D. Résumé des points forts :

Maître absolu du battant des lames au sommet des montagnes (pp 191, 192, 194)

De Saint-Gilles aux remparts du Cirque de Mafate, s'étendait le grand domaine (800 hectares). Quelques pêcheurs en bord de mer, des bois, une bande de plusieurs kilomètres de large (aujourd'hui de savane et d'épineux) où l'on cultivait, entre les pierres, du maïs, des haricots, de la tomate. A partir de 300 mètres, les cannes commençaient.

Plus haut, les prairies et les bois, avant l'introduction du géranium.

L'habitat était regroupé, car c'était là la politique des maîtres du domaine, à proximité de la grande maison, dans le "Camp Villèle". Interdiction - jusqu'aux années 50 - de construire "en dur", interdiction d'utiliser d'autres matériaux que le bois pour la charpente, que la paille de vétiver et les feuilles d'agave pour les toitures (respectivement de la case et de la cuisine).

Le propriétaire (après la période de l'esclavage et de l'engagisme) continuait de veiller sur le camp en maître quasi-absolu, infligeant les amendes, interdisant les cérémonies hindoues, exigeant un certain nombre de journées de corvées (pour la réfection des chemins avant la coupe, par exemple).

Cette domination du maître (que l'on appelait par son prénom précédé de "Monsieur") n'empêchait pas, bien entendu, le paternalisme.

Témoignages de Monsieur G. F. ou l'art de positiver (pp 194, 196, 197).

Monsieur G. F. est, à l'époque, âgé de 82 ans.

Boukan monté par le père. 13 frères et sœurs morts en bas âge.

Travail dès 12 ans à l'usine (pour 39 centimes par jour et une demi-gamelle de riz). Le retardataire a le droit de travailler, mais n'est pas payé.

La possibilité de jardiner (sous le contrôle du *kolonn*) est enfin donnée. La vie s'améliore un peu : on passe de la misère noire à la grande pauvreté. Enfin le "salarîe" (AVTS : Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés) : la richesse !

Du "camp" au village? (pp 196, 197, 198)

Jusqu'en 1960, conformément aux vœux de Madame Desbassyns, la propriété reste intacte et dans les mains de la famille fondatrice du domaine. A cette date, cette famille est "évincée". « On a pensé que le moment où le village pourrait acquérir ses terres était venu... Mais les terres étaient trop belles, trop promises, les unes à la canne, les autres au tourisme ». Les terrains construits furent repris par la municipalité, puis lotis. On a construit une école, goudronné les chemins... Il n'y a pas eu pour autant naissance d'un vrai village, mais de « l'un des îlots de l'archipel urbain qui s'étend sur l'île ».

La restructuration musclée, qui n'exclue pas le paternalisme (pp 199 à 202)

Un cadre de la société, nouvelle propriétaire :

« Nous restructurons entièrement la propriété. Quand nous l'avons prise en main, c'était un véritable damier... nous avons hérité d'une masse de colons marginaux, des gens qui vivaient là sans travailler sur la propriété, et d'autres qui travaillaient bien mal... Notre objectif est de retravailler le sol, en le préparant pour la mécanisation, par grandes unités de 10 à vingt hectares. Nous avons un plan d'arrachage et de plantation très strict...

« Nous ne ferons pas disparaître complètement les colons... Mais les colons... c'est des gens qui ont besoin qu'on s'occupe d'eux, pas seulement pour le travail. Ils veulent sentir qu'il y a au-dessus d'eux quelqu'un de plus puissant qu'eux, qui est capable de les aider, de leur avancer de l'argent, de leur donner des directives ...»

"D'autres voix".

1. J. L. (colon dans "les bas") pp 202 à 205 :

Le passé ? Domination, détournement de récolte corvées, amendes.

Le présent ? Des messieurs qui devraient aider les planteurs mais qui ne sortent pas de leurs bureaux.

La sécurité sociale, ses contrôles et ses amendes. « Je faisais entre 500 et 700 tonnes de cannes... C'était la belle année du colonage... Et tout a fini par le dégoût... Le dégoût de travailler. »

2. Thomas (colon dans "les bas", habite une maison en bois sous tôle dont il est propriétaire) pp 206, 208 :

« Autrefois il y avait beaucoup d'établissements, beaucoup de propriétaires, et il y avait la concurrence... Maintenant, il n'y a plus qu'un seul : un seul dieu, un seul roi... Un seul Dieu? C'est le roi des esclaves qu'il faudrait l'appeler. »

3. P. B. (colon, dans "les hauts") pp 209, 211, 212 :

L'habitat a changé. « Les cases s'échelonnent en semis surtout près de la route. La case est à peine meublée... ». P. B. Parle de ses difficultés avec la gérante de l'exploitation, de sa fatigue, du plaisir qu'il a de cultiver le géranium.

III. "Beauregard", de Sylvie Gousseau

A. Références : "Beauregard", une plantation de la côte au vent. Fondation pour la recherche dans l'Océan Indien. Quatrième trimestre 1984. 182 p.

B. Mots-clés : "Quartier". "Emplacement". "Habitation". "Cour". "Case". "Varangue". "Salon". "Chambre".

C. Résumé : "L'habitation" de "Beauregard" comprend les terres de "Beaulieu" et de "Beauregard". "L'emplacement", au cœur des terres, comprend la grande demeure ("case"), les bâtiments agricoles, le jardin, le verger et le logement des "travailleurs". L'ouvrage, dans sa première partie, relate l'histoire de cette "habitation", de "l'emplacement" et de la grande demeure des propriétaires. Dans une deuxième partie c'est l'organisation récente du domaine, de "l'emplacement" et de la "grand case" qui est décrite.

Première partie : Histoire de la plantation "Beauregard"

Chapitre I : "Beauregard", de la première concession aux Maurand

L'histoire de "Beauregard" commence avec la concession des terres de "Beaulieu" et de "Beauregard" en 1724 à Augustin Panon. En 1811, François de Lescouble prend possession du domaine et s'y installe. Il donnera, grâce à son fameux "Journal", une description précise de la vie sur une grande habitation et dans le milieu des grands propriétaires terriens de son époque qui mènent grand train. Le domaine, "l'emplacement" et la "case" sont acquis par Joseph Desbassyns. Trois propriétaires successifs se succèdent donc à "Beauregard" jusqu'en 1903, date de l'acquisition de l'ensemble (ainsi qu'une propriété voisine) par René Maurand.

Chapitre II : "Beauregard" à l'époque de René Maurand

Après avoir retracé l'histoire de la famille Maurand à la Réunion, Sylvie Gousseau fait une description précise de ce qu'était, dans la première moitié du vingtième siècle, "l'emplacement", les cultures dans "l'habitation", le personnel domestique et celui attaché à l'exploitation.

Deuxième partie : L'organisation actuelle de la plantation

Chapitre III : L'occupation de l'espace dans l'emplacement

La "grand case" et ses dépendances sont replacées dans l'emplacement.

Ce dernier est décrit avec minutie dans l'état auquel il se trouvait au début des années 80 : le verger et toutes ses essences, le potager et ses légumes, la "cour". Sylvie Gousseau donne aussi des renseignements sur le personnel qui reste "attaché" à la "case" et sur la cuisine.

Chapitre IV : La maison

La "grand case" est décrite dans son ensemble (l'aspect extérieur et organisation intérieure). Des généralités sont données sur les principes directeurs de l'organisation de l'espace de vie, l'ameublement, la décoration.

Chapitre IV : Croquis

Toutes les pièces sont passées en revue, décrites, y compris l'ameublement, la décoration, les bibliothèques avec leurs livres, etc...

D. Iconographie :

Une documentation iconographique très riche (plus de 100 photos, plans divers, dessins, schémas) illustrent, complètent, le texte et l'enrichissent.

IV. Du bidonville et de la "cour" à la cité, d'Eliane Wolff

A. **Références** : *Quartiers de vie*, Eliane Wolff. 1989. ISBN 2 905607 13 0.

B. **Mots-clés** : Bidonville. Cité. LTS. *Kour*. *Varangue*.

C. **Résumé** : *Quartiers de vie* est une « approche ethnologique des populations défavorisées de l'île de la Réunion ». De cette étude qui doit être lue dans sa totalité (210 pages), nous avons isolé, en reprenant partiellement le titre de la préface de R. Eches (« *Du bidonville et de la "cour" à la cité, et retour, ou comment devoir et pouvoir viennent aux femmes* »), les pages qui concernent plus particulièrement l'habitat et l'habitation de populations défavorisées en milieu urbain à la Réunion.

Le milieu étudié par Eliane Wolff est celui de la cité du Chaudron où a été relogée la plus grande partie des gens vivant dans les bidonvilles de Saint-Denis, bidonvilles nombreux jusqu'au milieu des années 80.

Du bidonville à la cité (pp 19 à 41)

Dans les années 50, Saint-Denis prend de plus en plus la physionomie d'une métropole des pays sous-développés : les bidonvilles s'y multiplient (Butor, Vauban, Ruelle des Anges, Rampes Ozoux, Bas de la Rivière, etc...).

Eliane Wolff résume les différentes étapes de la politique de "traitement" de l'habitat insalubre qui se traduisent, pour la cité du Chaudron, où l'on construit pour reloger les habitants des bidonvilles de Saint-Denis, par différentes zones d'habitation allant des duplex LTS (dans la "Vieille SIDR") aux immeubles collectifs de "Quartier Caltex" et de "Quartier Cow-boy". Elle décrit la destruction du mode de vie des familles déplacées, leurs difficultés d'adaptation, qui sont, sinon le facteur causal, du moins un facteur aggravant des "événements" de 1973.

Ces émeutes (de 1973) conduisent les autorités à tenter une humanisation de la cité, avec :

- a. un accès à la propriété,
- b. un effort important de réhabilitation de logements anciens,
- c. une végétalisation de l'espace.

L'accès à la propriété en particulier, entraîne un investissement beaucoup plus important de leur *kour* par les anciens locataires devenus propriétaires.

Eliane Wolff décrit la *kour* traditionnelle qui « constitue l'unité organique de base de la vie sociale à la Réunion ». La *kour* « désignant à la fois l'espace physique, généralement clos autour d'une maison et l'espace social, reflet de l'organisation de la famille réduite qui y vit. Les structures d'organisation de la *kour* sont partagées, mutatis mutandis, aussi bien par les grandes demeures que par les humbles habitations.

« La *kour* avant s'étend du *baro* à l'entrée principale de la *kaz*, y compris la *varang*. Elle fait l'objet de soins particuliers : parterres de fleurs, bassins, allées... Cuisine, roche à laver, fil à sécher le linge, petit élevage, treille, "peuplent" la *kour* arrière.

« Déplacés et relogés, les habitants des taudis ont naturellement réinvesti les espaces mis à leur disposition par les aménageurs, selon le modèle de la *kour*". Ce, à l'encontre des conceptions du milieu de vie de ces aménageurs ».

En immeuble collectif (pp 58 à 68)

Si le réinvestissement selon le modèle traditionnel a été plus facile dans les logements individuels (LTS de l'ancienne SIDR) ce qui est extraordinaire c'est qu'il s'est aussi passé, autant que faire se peut, dans les immeubles collectifs.

Le minuscule balcon peut, par exemple, remplir la fonction de *kour* arrière avec un élevage restreint.

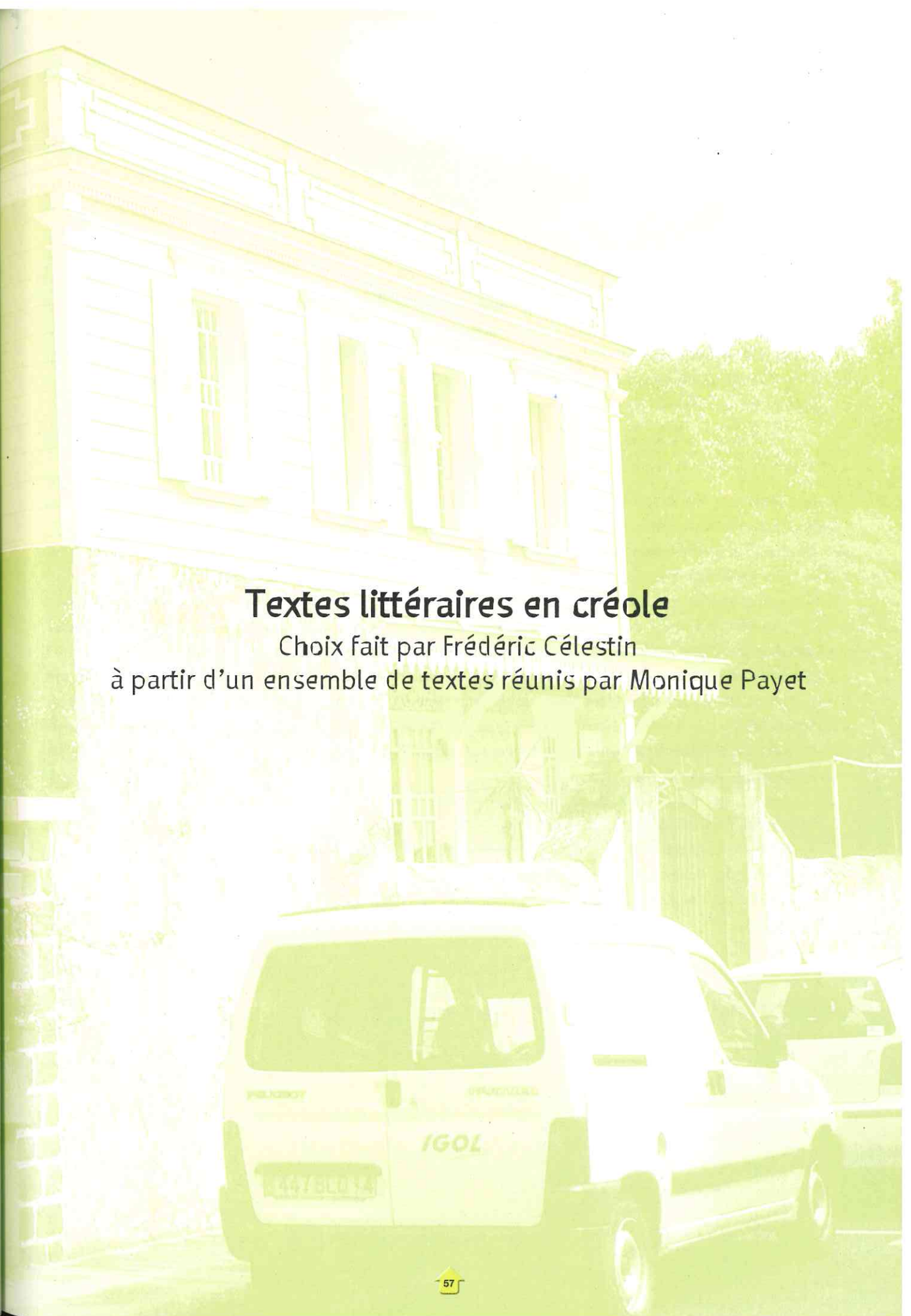
Une partie de couloir peut devenir « une véritable petite varangue » où l'on dispose tous les matins deux ou trois chaises qui ne sont rentrées qu'à la nuit tombante.



Fig. Hors texte :
Vue de la *varang* à Saint-Denis



La Kaz créole



Textes littéraires en créole

Choix fait par Frédéric Célestin
à partir d'un ensemble de textes réunis par Monique Payet

I agrandi la kaz Tikok

Promyétan, la kaz bann Biganbé navé dé pyès minm parèy sad bann Maksimin, soman té kouvèr an tol. Malèrèzman, siklone 48 la ni, la lèw lo ti bikok, la saroy sa an bwat zalimèt, la dépoz sa anfoutan, bordaz la ravine laba. Eré sétané-la, gramoun Biganbé lavé lésans zernyonm ramasé : dé lestayon èk détrwa boutèy byin kasyèt anlèr park poul.

Toutsuit pou toutsuit, li la kour la boutik sinwa, la vann lo pé 32 500 F. CFA (té i vo plis ké sa, mésoman kosa wa fé ? Kank ou la bészwin ou pé pa fé ti bous !)

Séfé èk son ti lékonomi, gramoun Biganbé la yabou romèt son ti kaz dobout. La ziska azout dé pyès ansanm. Té i artonm in pavyon kat pyès ; trwa pyès planséyé, inn san plansé (la sanm an tèr, po lav lo pyé anndan, lo swar).

Apréla, la fami la grandi. An 62, Maryot la giny son brové, la bèk in plas ranplasant lao Bézav. Séfé Madanm Biganbé la fé in rényon fami, la di :

— In métrès lékol i pé pa rèt dann kaz riyink kat pyès !

— Konbyin ou giny mèt, ou, Maryot ? Biganbé la di.

— 10 000 F, Maryot i di.

La kaz i fé 6 pyès sokouşi. Pardovan, si la drwat anpartan, lavé la sanm bann gramoun èk sad bann ti zanfan. Dann milyé té lo salon, èk lo tabronn si in koté, in ti li dann kwîn po gromèr Tisya ; apréla té i tonm lo salamanzé (té i vyinn bati) zistorézon (avansa, tout té i manz dan la kizine, asiz si in tabouré atèr). Déyèr, in sanm an tér po lav lo pyé épi po bann gran garson dor anndan. Koté, lavé lo sanm bann fi épi in magazin po ramas tout zafèr zot i komans pran angro la boutik.

Po fini, lèrk Maryot la maryé an 65, té fine koz salon bal tout, soman gramoun Biganbé, Arsinn, Fèryé, Zilyinn, tout banna, la di porézon :

— La pa aköz Maryot lé métrès dékol, ni sar fé lo fyèr zordi ! Anon fé in salvèrt, na kraz larobé tèr-la minm, nora plis lanbyans, épi mwîn dépans.

Fami lo zann osi la tonm dakor po in salvèrt. I fé tout domoun la antouré, la donn la min, la parti rod fèy palmis, fèy koko, latanyé, banbou, fouzèr, tousala...

Tikok, zot i pé krwar, té pa dernyé po mont anlèr pyé koko. Lo salvèrt, ziskalèr, i artonm lo sétyinn pyé, lo kaz sis pyès.

Christian Fontaine, *Zistwar Tikok*, CDPS, 1988, p. 145

Kaz kréol èk «Maison» d'France

I prètan di an Frans, la kaz la pa parèy la kaz isi, Larényon. Daborinn, bann zorèy i apèl pa sa “la kaz” : i apèl sa “la maison”. Zot “maison”-la lé drol, sa ! I ansèrv kaziman po tout ! Ladan ou na “la cuisine” ousa i fé kui manzé, épi ou na la “salle à manger”, ou na “les chambres à coucher”, épi la “salle de séjour” ousa i rosua domoun po kas la blag ansanm ; ou na “le grenier”, in léspès farfar la kaz ousa i dépoz bann vyé zafèr ; épi, pardsou la kaz, ou na “la cave” ousa i ramas bann boutèy dovin... Dann “maison”-la, na ziska “les toilettes”, kabiné si wi profèr !

Isi Larényon, tout zafèr lé pa mayé konmsa ansanm ! Isi la kaz sé la kaz ! La kizine ! La kizine ! Kabiné : kabiné ! ... Soman, sa i vé pa di nou na plis la plas laba an Frans ! Sa i vé pa di nou lé plis ris ! Kontrèr ! Souvandéfw aköz nou lé séré, aköz nou lé maléré minm ni fé nout tournévire konmsa !

War zot minm : la kaz Maksimin, kamarad Tikok, na ryink dé pyès, lé kouvèr an pay vétivèr, napwin “la cheminée” konm an Frans. In sipozisyon alors : monmon Maksimin i rod fé kui manzé anndan-la ! Zot i wa in pé kosa i sar fé ! Dofé dan la pay, boukanaz dann zyé, kouvèrtir marmit dann bifé linz, lo marmit li minm èk potsanm sou lo li ! Taka po kabiné koz pi ! Dolo atitré ousa i tir ? Papyé tann, ousa i lé ? Kansréti in flakon grézil po fé fane lodèr, kilé ? nana ? in-in ! Dann fotrîn konmsa domyé kontant out touf fig ankor, laba dann fon la kour, détrwa koton maï dann out min, in gouni po anbar aou pardvan.

Boudikont, in kaz konm sat Maksimin i ansèrv aryink po dormi la nuit. Ankor ! Konm Maksimin na in gran frèr èk trwa mwayin gran sèr, i fé lé dé garson lé blizé dor si in kès dan la kizine ! Apark sa, la zourné, madanm Rafaèl i rant tazantan dann son kaz, riyink kan la bészwin-bészwin minm : po aranz lo li, po ropasé, po rod in papyé konsékan. Sé dan la kaz osi li dépoz son tant koutir, soman li sar koud déor sou trèy sousou. Trèy sousou-la i ansèrv konm « salon » osi : la minm li rosuar son moun... sirtou mwa désanm, zanvyé, févriyé, trwa mwa ousa la nèz i fonn an Frans, aléwar isi, domoun i rod po fonn èk lo féso i fé !

Christian Fontaine, *Zistwar Tikok*, CDPS, 1988

In baro, sa i apèl respé !

Demoun dëor i prètan dir, pou in sharbonié, son boukan-la, sa son shato ! Koz pï pou la kaz in Rényoné ! Pars i rant pa konm sa dan son kaz-la. Avan d'rantré, na lalé é pardvan na ankor le baro. In baro, sa la pa aryienk in baryér... sa in fronzièr, pliskesa, sa in sinbol...

Tansion pangar ou i fé konm demoun san-konprann, demoun fourné, demoun i sort déryér solèy ; se bann demoun i koné pa viv-la, i détak baro, i rant, i kontourn la kaz, i avanss, i avanss minm, i avanss ankor...

Mé ousa i sava la ?

Talèr va rant dan la kizine !

Akoz pa dan la shanm jiska ?

Non va, i fé pa sa ! Tout Rényoné bien élvé va di aou, in moun komkifo i rèt debout devan baro, épisa i apèl... i apèl... i apèl minm... I kri in kou, dè kou, troi kou, vin kou si i fo :

“ Na poin persone ? ”

“ Na poin persone ? ”

“ Na d'moun ? ”

Apèl aou, kri aou, kass out gozié si vi vè... Mé touth pa baro-la ! Mèt pa la min la-dsi ! Baro-la i apèl Respé.

Défoi, par kou d'shans, in shien, ou la déranj alï dan son somèy, i mèt a aboyé ; in moun i sort dan la kaz, i vien koz sanm ou. Si ou s'tin démarshèr, ousinon in moun pa intérésan : bonjour-bonsoir... arvoir Pierre, tak baro ! Mé si ou i tonm moindreman in pè famiy, si ou st'in zami d'zami, si ou st'in moun komkifo, va resevoir aou, le bra, le kër, le baro gran rouvèr !

Robert Gauvin, *La Réunion dann kër*, à paraître.

Sou la varang

Varang, kèl koté le mo i sort ? Lespri i vavang... i majine Pondichéry, Goa, Chandernagor... Sépa kisa la fé mont an premié in varang si la tér La Rényon ? Son nom la fine pérd dann fénoir, mé jordï ankor, sou la varang, limiér i rant a flo, la vérdir i débord... Dizon ou lé dëor ! Non va ! Lé konm si ou té dëor... Sou la varang i gingn anpar solèy, anpar la pli ; Ou lé an ndan alors' ? Non va, lé konm si ou té an ndan ! An ndan, an dëor, an minm tan : ou lé sou la varang.

Astèr pran la pène ogardé koman varang i fé le fiér, koman lï fé dantèl... Soman in vré varang lé toujours paré pou akèy aou dann fotèy rotin, toujours dakor pou ki sérv aou in tass kafé, osinon pou lès aou fé la siès, kank ou la po toufé dann fésho moi d'janvié.

La-minm granpèr té i joué kart ; la-minm lï té anvoy pou marmay tout sort kosa-in-shoz pou tak zot bèk. La-minm lï té rakont zistoïr té fé pèr, té fé rir : zistoïr Tijan-Grandiab-la-fès-an-or... Na 30 an talèr lï la parti, kinmsa son fotèy i atann alï, si jamé défoi lanvi artourné i pran alï !

Si l'tar, zami i débark : bonbon piman i poik, pistash i akokine, rhum aranbé i démay la lang. Par déryér baro, loin laba, l'ot koté la mër, la guér, la violans, la mizér : la tér i tourn torte...

Astèr la brïne i rant... Sak i pass dann shemin, pass azot vitman ! Marmay, fé pa dézord, zafér lé sériè ! Ek dè-troi dalon, sou la varang, kit anou refèr le Monn !

Robert Gauvin, *La Réunion dann kër*, à paraître.

La kaz

Nout kaz navé dé piès kouvér ek la pay vètivér é lété antouré ek kalimé trésé. Atér, bann ti sér téi mouy, téi mèt gouni é téi dam pou fé lis. Mon momon téi di sa i rafréši la kaz. Kan ou téi rant, ou téi oi pa gran šoz, aköz navé arienk inn ti fénèt dann sak piès. Mé si ou téi karkiy inpé out zié, lo promié zafér ou téi oi lété bann gro poto banoir ek zarboustan ké téi form la šarpant lo kaz.

Navé in frèl séparasion an kalimé gramoun la fé a la voltiz. Li la di : « pli inportan sé lo tour pouk do moun i oi pa nou ». Mé son provizoir-la la dir lontan : moïn la touzour vi sa komsa. Dériér in poto navé in gran-kouto, é si in pano navé in aš ek in pioš té fišé. Sa laté zouti gramoun é li téi vé pa nou téi tous pangar nou téi brèš.

Dann lo piès ousa marmay téi dor, navé in kès dori ek inn ti bifé. Ladan momon téi mèt fig pou fé mir, son troi-kat pla-émayé, lo restan kari aköz si téi lès dann la kizine, marmay téi pas la min dodan. Dan milié navé in zoli tab-tamarin gramoun lavé fé li minm ek morso plan? li la ginyš lizine. Otour la tab navé dé pér d'šèz an pay. Si šèz-la ou téi arèt sink minit é out ki téi grat. Dann minm piès-la, navé dé li-poto : lo li té fé ek kat bout doboi antéré. Si bout doboi-la, nou la mèt kadér avann mèt payas. Payas-la lété troi-kat gouni koud ansanm ranpli ek la pay-mai, ek troi trou dann milié pou grouy payas gran-matin é donn inpé lalir. Si in koté navé inn-ot payas roulé pou bann pli gran ou bann ravazér dor dési.

Lo piès bann gramoun té pli zoli : marmay téi rant pa ladan komsa minm. Navé in gayar larmoir verni momon lavé ginyé pou son mariaz ; akoté navé inn ti konsol momon téi ador. Dann tiroir li téi kašèèt son bizou : in pér d'zano, in foular, son dé-katsou pou bazar la seminn, san blié son bouzi bénit.

Lo li té fé ek lo minm boi lo larmoir ek lo konsol. Li té kouvér ek in dosi-d-li fé ek ti morso la toil momon lavé ramas a droit, a gòs. Nou téi apél ali lo tapi-d-koin, sirman aköz li té fé ek ti morso la toil navé sis koin. Anlèr, si lo dosié navé in kroi ek in bouké ramo lané pasé. Si lot koté, inn ti boutèy té pandiyé ek inn ti gatih. Rod pa koué navé dèdan : sa té lo-bénit pou zot fé siñe-do-kroi lo soir.

Zistoir Kristian, Maspero, Paris.

La kizine

Nou lavé inn ti kizine té artiré akoté in pié zanone : inn ti barak an galé kouvér ek la pay fatak. Gramoun lavé fé in port télman ba, tout domoun té blizé bésé pou rant anndan. Dann koin si in biyo navé in ferblan-d-lo ek dèdan in mok lé konsantré k nou lavé pa fine dékoup lo boušon pou ni abou trapé. Lo déor la mok té noir afors fé šof kafé, mé lo dèdan lété bien blan. Dann lo fon la kizine, navé troi roš pou poz lo ki marmit dési : sa té lo foiyé. Kan téi komans fé kui manzé, téi giny pi arèt atér-la telman la fimé téi boukane. Souvan défoi nou téi bril boi vér é kan la pli téi tonb nou téi bril boi mouyé. I fo téi boukane komsa, aköz la Réunion nou téi koné pa la šéminé.

Si inn ti tab navé in pilon-lo-roš, dé kastrol, in grég ek in moulin kafé. Dési out tèt lavé in farfar ek an travér dé bout doboi. Eksa nou téi pandiy mai, pistaš, zariko ek dot zafér. Akoté lo farfar navé osi in gran bar ek in paké ligatir-šoka téi sérv anou pou pandiy la viann košon. Košon-la, nou lavé tié ali pou Noël ek zour-d-lan lané pasé.

Zistoir Kristian, Maspero, Paris.

La kour

Lo kaz ek lo kizine navé in zoli lantouraz. Dann la kour-la, flèr téi pous bien, lo tonèl ek lo gran pié margozié téi fé lonbraz. Mé tou sa la i fé mazine amoin in bonpé zistoir.

Moin té ankor tann lérk momon la obliz anou mèt troi-kat roš plat rant lo kizine ek lo kaz pou fé in lalé akoz kan la pli téi tonb, déor téi giny pi maršé telman navé la bou. Ek lo roš la bou téi manz pi lo pié, mé kan solèy téi tap té pi paréy. Si nou téi aroz pa, sakfoi marmay téi zoué loukouri kom sotrèl dann karo kann, in ponyé la pousiér téi lèw. Kan nou téi oi la kour domoun akoté, nout kér anou ti marmay téi gonf. Nou téi oi kour-la té fré, té vér, roz, téi pèt an flér dédan. Nou la di momon : nou va aranz nout kour osi. La tout la famiy la done šakinn son lidé.

Na inn la di : na plant migé, lot la di : non, banbou-flèr lé pli zoli.

Momon la mèt son grin-d-sèl, la di : « plant liann-darzan otour la kour, komsa li va liané, va fé fré, va fé bon sou lo tonèl min mé té komsi.

Tout suit bann garson la parti rod šoka dann fon la ravine. Gramoun kan larivé, lo soir, la ankouraz anou. Li la donn anou in kou-d-min pou fand lo ma-d-šoka. Gran-kouto téi pas ladan, téi fé « koutsiaak ! ». In kou minm-minm, ma-d-šoka téi pèt an dé. An atandan nou téi mont lo lantouraz, nout ti sér téi déšir lo fèy-šoka pou fé la kord. Ek lanbians navé, nou la mont ali vitman. Mé lérk lariv pou plant flèr, nout kouraz la tonbé : téi pran lo tan é nou lavé anví zoué kom tout bann ti marmay. Momon téi kri minm : « É ! Marmay fini zot travay ! » Nou téi zoréy-koson, nou téi répond pa li inn-tiork.

Lo zour la pasé é la kour-la la arèt komsa minm-minm. Malgré sa momon la niabou trouv inn ti boutir liann-darzan ; li la pik sa dan la tér, é telman li navé bon min pou flèr, ti boutir-la la ni in gro touf. Li la plant osi lo grin margoz akoté lantouraz. Margoz-la la pousé é kan li la komans doné sa té in gran traka pou zanfan téi èm pa sa. Dan la bann navé inn té pli fité k lé zot. Li la vid dolo šo si lo pié margoz pou fé krévé. Margoz mir la tonb atér é la arpous plis ankor !

Zistoir Kristian, Maspero, Paris

Debout dans la lumière

Mon vie la toujours été noir
Mon peau la toujours été noir
Mais mi veux mort dans mon case
Gros blanc la venu ce matin
La di à moin quitt' son terrain
La di à moin prend mon chemin
La crie à moin fait mon paquet
Mon vie la toujours été noir
Mon peau la toujours été noir
Mais ma mort dans mon case

Grand blanc zordi y dit ça
Mais lu la du oublié
Quand sous gros soleil mi travaillais
Quand sous gros chagrin mi charroyais
Pour donne la graisse son gros ventre
Mon vie la toujours été noir
Mon peau la toujours été noir
Mais ma mort dans mon case

Gros blanc la fait vantard
La traite à moin batard
La traite à moin z'esclave
La brûle dehors mon case
La tire gendarme dans jeep
Mon peau la toujours été noir
Ma vie la toujours été noir
Mais ma mort dans mon case.

Na point si longtemps
Gros blanc la pêche mon manman
Gros blanc la pêche mon papa
Un corde dan' cou zoiseau
Dan' grand ravine l'Afrique

Coméla mi fin' vié
Mon tête y commence tourné
Âme purgatoire y tombe dans la mer
Mon âme y monte dans les airs
Gran' condamné la chappé
Simandef y rode pa loin
Créole lé malheureux
Chien gendarme y commence aboyer

Alain Lorraine, *Tienbo le rein*, L'Harmattan, Paris, 1975

Mi fini être vieux
Mais mi jure à té mon enfant
Ce soir ma lève debout
Ma lève debout dans la lumière
Ma lève debout sous la colère
Mon vie la toujours été noir
Mon peau la toujours été noir
Mais ma vive dans mon case.

La kaz madanme Nénèsse

Là-mème-mème, Tonin plito là-mème, Madanme Nénèsse - le Madanme té i donn' Tonin pansion - té i arète.
De loin, par son toit rouz in pié mang té i kashiète à demi, té i arkoné la "maison" ço viè moune ou té i doi le respé sanm le bonzour.

Dawoir le mo "maison" lé in pè for po kalbanon katr pièsse-la, sanm son souflaz kalimé tréssé. Lété pa inn "maison" koman, soman koudvan té i passe ladsy parèy delo dessi fèy sonz, le toit té i dégoute pa kanmème la pli té i grène. Kaz-la navé assé po kontante la vièy. Désértin mème té zalou.

Pourtan, atér anndan lavé poin béton lankostik, lavé poin planshé i brosse sanm la brosse koko : rienk la tér tapé. In viè somié i kriy tir ; in matla flèr kane ; kisoï féfré, kisoï fèsho, in kouvéte en lène : ala le li la vièy. En lér dessi le mir, in kroi Zézi-Christ èk dè bransh ramo. Azoute en plis larvoir tamarin-des-hauts (ladan mème èl i serre son linz de mor, épila tanzantan la part kari volay po son nomé) la shanm lé konm konplé.

Le salon, au kontrér, té plis garni : daborinn in pti guéridon k' sink shèz véni té i antour. Si dè sèlète kasse-papay, dè fanzan kapilér k' le fèy té i dondine en kaskade. Dessi la komode, in piyaz : lanpe pétrol, mimate porslène blan, foto son nevè dann pousse-pousse, laba Tana. In pti léstati Sint-Espédi akoté cèt Bondiè pli rokoni... Sinkante zafér ankor.

Dan la salle à manzé si laryér, tab sapin, shèz de Gol, bifé griyazé.

Dérnié pièsse po Tonin.

Axel Gauvin, *Kartié-troi-lète*, Editions K'A, 2006

La kaz Louiz

Dawoir akoz la mizér na touttan le mème koulèr, toute bann ti kaz-la té parèy : toit vétivér, souflaz kalimé tressé. Koté la kuizine en bak : in pié rézin-d'mér. Tramay i sèk su le bor le mir i soutien la kour zist od'si la plaz la sabe noir. Golète la pèsh i apiy su la say le toit, épila la fouine-troi-dent dessi lantouraz la kuizine. Ek in pointe fishé dan le tron in pié filao, la mok la soumir i pandiy par son lanse fil-de-fèr.

Kanmème son métié masson, Tisien Bator - le papa Ti-Piér, parlfète - lavé in kaz parèy la kaz bann pèshèr : ousa Tisien noré tir larzan po fé inn pli gayar ? Larzan li lavé-niabou trouve rienk po ranplasse la tér tapé par in béton, glassé tèlkèl partou, sof dann salon ousa li l'azoute in pti grin la sanguine.

Li lété fiér son salon, manman Louiz ! Shak instan, èl i passe in kou shapo d'kaz atér anndan.

Lankostik : dè fois par somène. Épila i mette le pié ladan rienk kank demoune i ariv.

Apark - par mirak - kank la pli té i tonm, anpèsh le dè garson rantr dann salon-la (koz pa po Inès, le pti fiy : li té in bon morso d'moune, pa tête dir, i ékoute aou bien) anpèsh le dè garson rantr ladan, té pa difissil non pli, akoz par dann fon navé la mér. La mér ! Kank ou i assir dan la kuizine, par la fenète ou té i woi rienk la mér. Le dè garzon té i di lé parèy dann bato.

— In bato la mizér ! Louiz té i di dann son kèr. Marmay rèv azot ! Soman, aou, ki révé, kank ou lé mère d'famiy. Kank i fo touttan ou i tash moiye tiè la faim out zanfan. Kank ou i ral la vie ziska la mor !

Axel Gauvin, *Kartié-troi-lète*, Editions K'A, 2006

Sirandane dessi la kaz

- 1) Mil ti boug mèg i donn la min po anpèsh la rivièr koulé
- 2) Zékay mon torti i grinpe inn si l'ot.
- 3) Kank mi deboute, son boush lé rouvé ; kank mi alonz, son boush lé férmé.
- 4) Mi donn mon frér la min pou anbar shemin.
- 5) Mi rouvé la boush, i oi tout lo zo dann mon kor.
- 6) (Kan) li rouvé son bous, ou i oi son kot.

Réponses :

- 6) Kaz (la - an boi, en pay).
- 5) Kaz (la - an boi, en pay).
- 4) Bato.
- 3) Baskil.
- 2) Bardo.
- 1) Bardo.



Textes littéraires en français
Choix fait par Axel Gauvin

La Kaz créole

Hoc erat in votis

Sous le tranquille azur du plus doux des climats,
 Une humble maisonnette au bord de la Dumas ;
 Une humble maisonnette aux persiennes blanches,
 Sous un réseau fleuri de lianes et de branches,
 Où je puisse, à midi, rêvant au bruit des eaux,
 Mêler ma poésie aux rimes des oiseaux ;
 A droite, une rizière où le bengali chante ;
 D'un vieil arbre, à mon seuil, l'attitude penchante,
 Où, tous les ans, viendront les martins au bec d'or
 Suspendre leurs doux nids et couvrir leur trésor ;
 Un jardin clos d'un mur où rampe la raquette ;
 Une ruche et des fleurs dont l'oiseau vert becquette
 La poudreuse étamine et l'odorant émail ;
 Des buissons d'oranger aux perles de corail ;
 Un parterre où toujours j'aurai, de préférence,
 Des roses du Bengale et des muguet de France ;
 Une tonnelle verte à l'ombre des lilas,
 Dont la fleur m'est si douce et meurt si vite, hélas !
 Des livres, une femme, heureuse et jeune épouse,
 Avec deux beaux enfants jouant sur la pelouse ;
 Et, fermant de mes jours le cercle fortuné,
 Le bonheur de mourir aux lieux où je suis né !

Auguste Lacaussade (1817-1897), *Poèmes et paysages* (1852).

C'est très vieux

C'est très vieux, c'est très ancien, ce sont des choses
 très douces : la maison blanche au bout de l'allée
 avec les souvenirs de l'enfance en allée
 sous les palmiers, le long des grands hibiscus roses.

Les mousses ont mordu le bardeau des toitures ;
 la fenêtre est ouverte, et je sais quelqu'un là,
 qui jadis, d'une voix reconnue, m'appela
 de loin, lorsque le soir épaissit les verdure.

On n'a pas relevé les rideaux sur la rampe ;
 la pierre s'est fêlée aux marches du perron,
 et c'est vers le passé que nous nous en irons,
 comme jadis, à l'heure où s'allument les lampes.

Je marcherai très doucement, en étranger
 à ces lieux, qui ne veut se faire reconnaître
 de celle qui rêvait souvent à la fenêtre
 quand le vent de la mer entrainait sous le verger.

Me feront-ils encor l'accueil de leurs paroles ?
 Combien de jours, combien d'années depuis cela !
 Les vieux parents conversaient sous la verandah,
 avec l'inflexion calme des voix créoles.

Ils parlaient de choses intimes en famille,
 assis en cercle dans leurs fauteuils de rotin,
 et des proches hangars aux madriers disjoints
 s'échappaient des odeurs de sucre et de vanille.

Aujourd'hui, la maison peut-être est sans lumière
 l'eau qui chantait ne roule plus dans le bassin.
 On n'entend ni les voix, ni l'aboïement du chien,
 et les chauves-souris sortent dans la gouttière.

Et c'est très vieux, c'est très lointain : ce sont des choses
 qu'on a perdues : la maison au bout de l'allée,
 avec les souvenirs de l'enfance en allée
 par la route du soir sous les hibiscus roses.

Georges François (1869-1933), *Poèmes d'outre-mer* (1931).

Les lataniers

Sous les palmes, haussant leurs troncs de métal roux
et rugueux, dans le soir qui monte de la terre,
dans le soir frissonnant d'ombre et de souffles doux,
voici les lataniers qu'a plantés mon grand-père.
[...]

Dans l'allée de sable marin et de graviers,
ombre menue, perdue entre de grandes ombres,
il descend toujours à la même heure et dénombre
mentalement le rang double des lataniers.

L'allée est longue ainsi qu'il la traça lui-même ;
les fûts dessinent une nef en leur recul,
et le vieillard, très attentif à son calcul,
finit sa promenade en comptant le centième.

C'est la nuit. Le métal des palmes remuées
ramage de carmin l'écran du ciel lilas,
et le vieillard alors regagne à petits pas
la vérandah où les lampes sont allumées.

Vers la maison là-bas tassée sur les perrons
et qu'a bâtie l'aïeul que j'ai très peu connu,
autour de moi qui suis maintenant revenu,
les cent lataniers roux font un siècle de troncs.
[...]

Georges François (1869-1933), *Poèmes d'outre-mer* (1931).

Le Bois-de-Nèfles de Saint-Denis : le boucan

Au milieu d'un lopin de misérable terre
Mesuré sur le bord d'un torrent ténébreux,
Il penche tristement son chaume solitaire
Et les blocs déchirés de son torchis poudreux.

Autour de lui, parmi le chiendent et les prêles
Souffre un maigre maïs ; et quelques bananiers
Suspendent, près du seuil, leurs fruits rares et grêles
Où s'attardent en vain les oiseaux familiers.

Des ongles et du bec quêtant le ver rapide
Trois étiques poulets raclent le sol ingrat,
Tout en guettant au ciel le vol courbe et perfide
Du rapace friand du poussin et du rat.

Dans la case aux parois âpres et mordorées
Par les fauves vapeurs du foyer primitif,
Le lit est une natte aux fibres déchirées,
Le dressoir un caisson, le siège un tronc massif.

Pavillon de l'exil, temple de la détresse,
Où le désespéré seul peut trouver l'oubli,
Qui chavire mon cœur de pitié, qui l'opprime
De tous les noirs pensers dont la mort l'a rempli !

Cependant, solennel et juché comme une aire
Il règne sur le mont, la plaine, l'Océan :
Il nargue les fureurs du vent et du tonnerre
Et s'enracine au sol tel un palais géant.

La ravine le berce à son murmure proche ;
Et, le soir, ruisselant du couchant enflammé,
Il étincelle et luit, torche d'or sur la roche,
Puis s'éteint en la nuit au silence embaumé.

Louis Ozoux (1869-1935), *Poèmes réunionnais* (1939).

Soirée dionysienne

Les canneliers touffus penchent leur lourd feuillage
 Jusqu'au fronton pensif de la vieille maison.
 La mer, dans le lointain, traîne son oraison ;
 Sur le ciel assombri chemine un lourd nuage.

Sous la pâle lueur de la lampe en sa cage
 La véranda s'emplit de chaude exhalaison
 De jasmin ; les geckos poursuivent le carnage,
 Au plafond, de légers insectes, venaison.

Dans les chaises de l'Inde aux mobiles allonges
 Où se berce le soir sa fatigue et ses songes,
 Le couple sans enfants languit, abandonné.

Et tout à coup, dans le prodigieux silence,
 Du carrefour voisin, le veilleur de nuit lance
 Deux fois à pleine voix : neuf heures ont sonné.

Louis Ozoux (1869-1935), *Poèmes réunionnais* (1939).

La grand' case

Au creux des vastes houles
 de cannes, elle est tout l'an
 de la couleur du champ moissonné :
 de la saison flétrie, elle est la feuille
 que le vent oublia parmi les feuilles neuves ;
 elle est le nid d'ouate et de gazon
 que l'Oiseau de la Vierge
 suspend dans le manguier.

[...]

Près du ravin, des chemins creux,
 les cases de torchis, de roseaux, de fer-blanc,
 chèvres sur les coteaux, se groupent, se dispersent.
 La Grand' Case, par toutes ses fenêtres,
 Les regarde et leur sourit sans cesser d'être
 patricienne en sa solitude.

[...]

Construite en madriers de tamarin, de natte,
 revêtus de bardeaux, jumelés de ferrures,
 La Grand' Case éleva
 son gabarit pareil à celui des vaisseaux
 que façonnaient jadis sur le rivage
 avec les gens du roi, le lascar et l'esclave
 de Monsieur de La Bourdonnais.

Viennent le fol cyclone ou les jours de mousson,
 Quand l'Océan frissonne — plume blanche
 de paille-en-queue en la rafale —
 la Grand' Case alors vibre, elle est sonore comme
 une carène sous la houle,
 mais tient bon car l'amour et la raison
 ont boulonné sa poutre et rivé sa membrure.

[...]

La Grand' Case est très douce à ses hôtes ; elle est
douce à leur lassitude et douce à leur labeur ;
sur les cœurs inquiets, les fronts lourds de penser,
elle pose ses mains d'Aïeule...
Elle verse en mon âme un baume ancien
d'oraison et de poésie.

Si j'ai rêvé parfois de pays inconnus,
mon voyage s'achève en l'éternel retour
à mon nid de gazon caché dans le manguier ;
heureuse, je retrouve à l'aube, le rayon
couleur de miel sur le palmier, et chaque soir,
heureuse, je m'endors aux flûtes des grillons.

[...]

Mais lorsque sur la nuit je ferme les fenêtres,
Je m'attarde souvent, car je vois aux étoiles
passer au large de l'Océan d'ombre bleue,
fanaux éteints, gonflant sous l'alizé sa voile,
le vaisseau fibustier qui rôde autour de l'île,
ou le brick du Corsaire, au Port-Louis attendu...

A.-M. Gaudin De Lagrange, *Poèmes pour l'île Bourbon*, 1949.

Café

Ce café monte à la tête
Il évoque un jour de fête chez tante Zaza,
Lorsque tantes et cousines
Servaient les tasses de Chine
Sous la véranda,

Ce jour où dix ans d'absence
Au pays de ma naissance
Chez les Saint-Pierrois,
Ramenaient avec mon père
Ma ribambelle de frères
Ma mère et moi.

C'était fête de famille
Et le rhum à la vanille
Avait préludé,
Doux encore qu'un peu raide,
Aux caris, rougails et brèdes
Du grand déjeuner.

A présent sous la varangue,
Le chaud relent de la mangue,
Térébenthineux,
Me parfume encore la bouche,
Qui brûle quand je te touche,
Café sirupeux.

La cousinette Lucinde
Descend les stores de l'Inde
Contre le soleil.
Au creux d'un fauteuil hindou
Je sens venir à pas doux
Déjà le sommeil.

Robes noires, robes blanches
Sur les revenants se penchent.
C'est fête aujourd'hui. Et l'ancien esclave Issambe,
Assis sur ses vieilles jambes,
Pleure à petit bruit.

R. Barquisseau, *Au-delà de la mer*.

Bibliographie et références iconographiques

Bibliographie

BARAT Christian : Les paillotes de l'île de la Réunion, Université française de l'Océan Indien. Centre Universitaire de la Réunion. Travaux de l'Institut d'Anthropologie sociale et culturelle de l'Océan Indien. N°3 - 1978.

BARAT Christian, VAISSE Christian, HENNEQUET François, AUGÉARD Yvan : Cases cachées. Les Editions du Pacifique, 1987.

BENOIST Jean : Une habitation, dans Paysans de la Réunion (chapitre III), Presse Universitaire d'Aix-Marseille. Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien. 1984.

CHAUDENSON Robert (collectif sous la direction de) : L'Encyclopédie de La Réunion, tome 5, chap. 3, Livres Réunion, 1981.

CHAUDENSON Robert : Le lexique du parler créole de la Réunion.

ETAVE Corinne et WATIN Michel, Actes du FORUM-DEBAT, Île de La Réunion, Ville, habitat, aménagement (Avril/décembre 1993).

GOUSSEAU Sylvie : "Beauregard", une plantation de la côte au vent. Fondation pour la recherche dans l'Océan Indien. Quatrième trimestre 1984.

WOLFF Eliane : Du bidonville et de la "cour" à la cité, Quartiers de vie, Eliane Wolff. 1989. ISBN 2 905607 13 0, pp 19 à 51, pp 58 à 68, pp 91 à 95.

Références iconographiques

Photos de Christian Barat : 02, 06, 09, 32, 37, 55, 58.

Schémas de Laurence Daleau : 13 (d'après Beauregard de Sylvie Gousseau), 14 (d'après Quartiers de vie d'Eliane Wolff), 16b, 17b.

Lithographie de Bory de Saint-Vincent : 20.

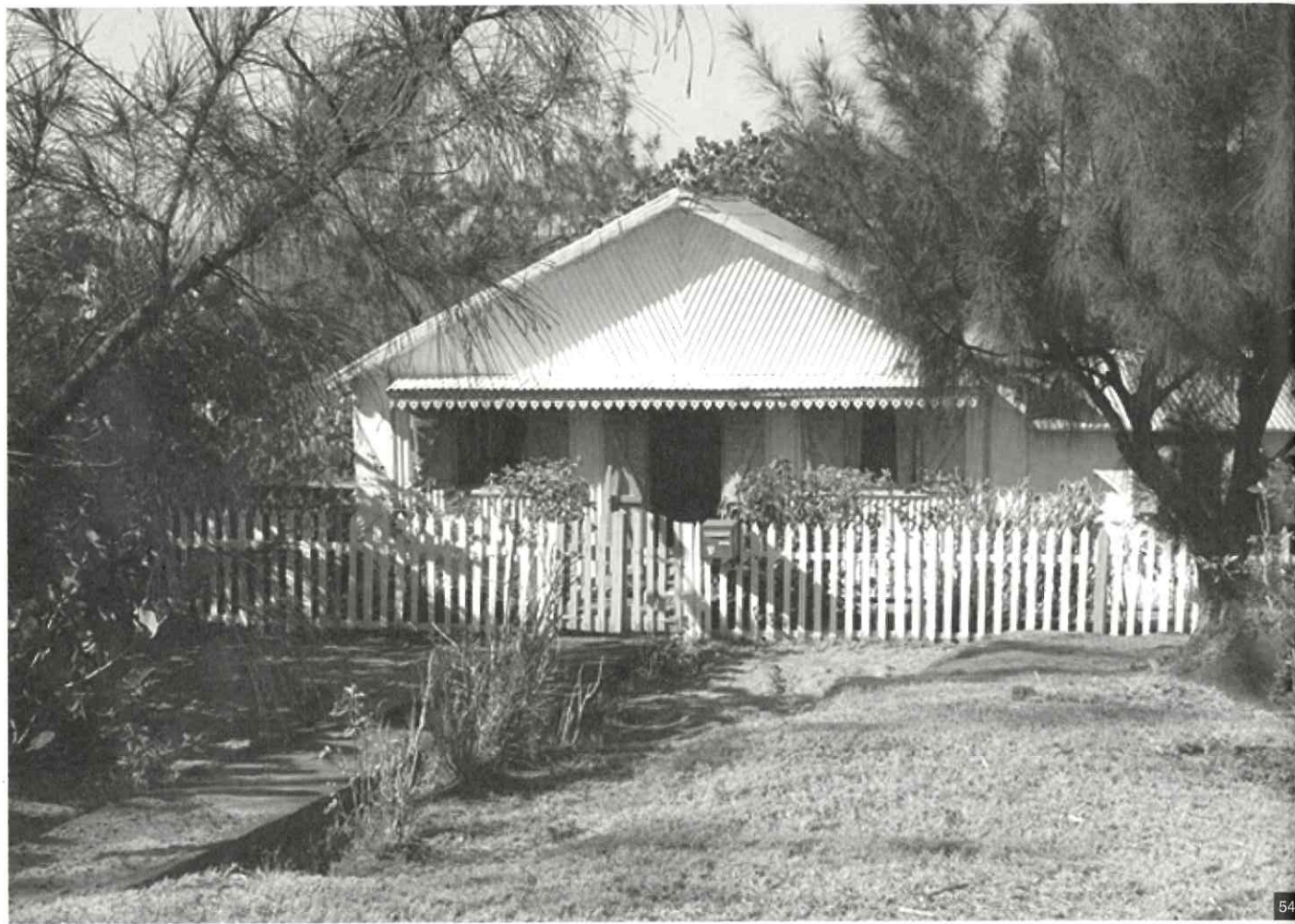
Lithographie d'Antoine Roussin : 21, 27, 30, 70

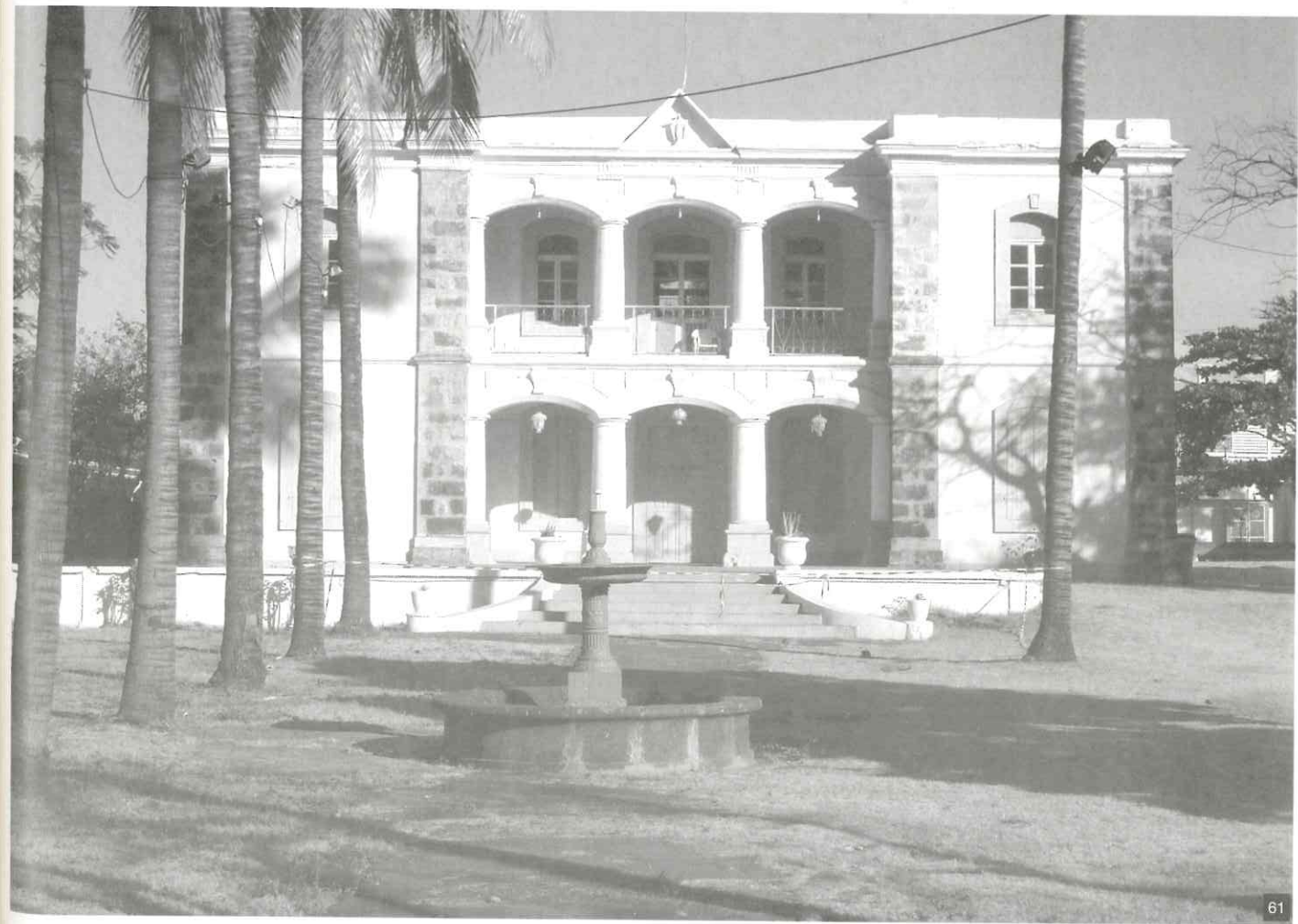
Photos d'Axel Gauvin : 01, de 03 à 05, 07 et 08, de 10 à 12, de 15 à 19, de 22 à 26, 28 et 29, 31, de 33 à 36, de 38 à 54, 56, 57, 59, de 71 à 73.

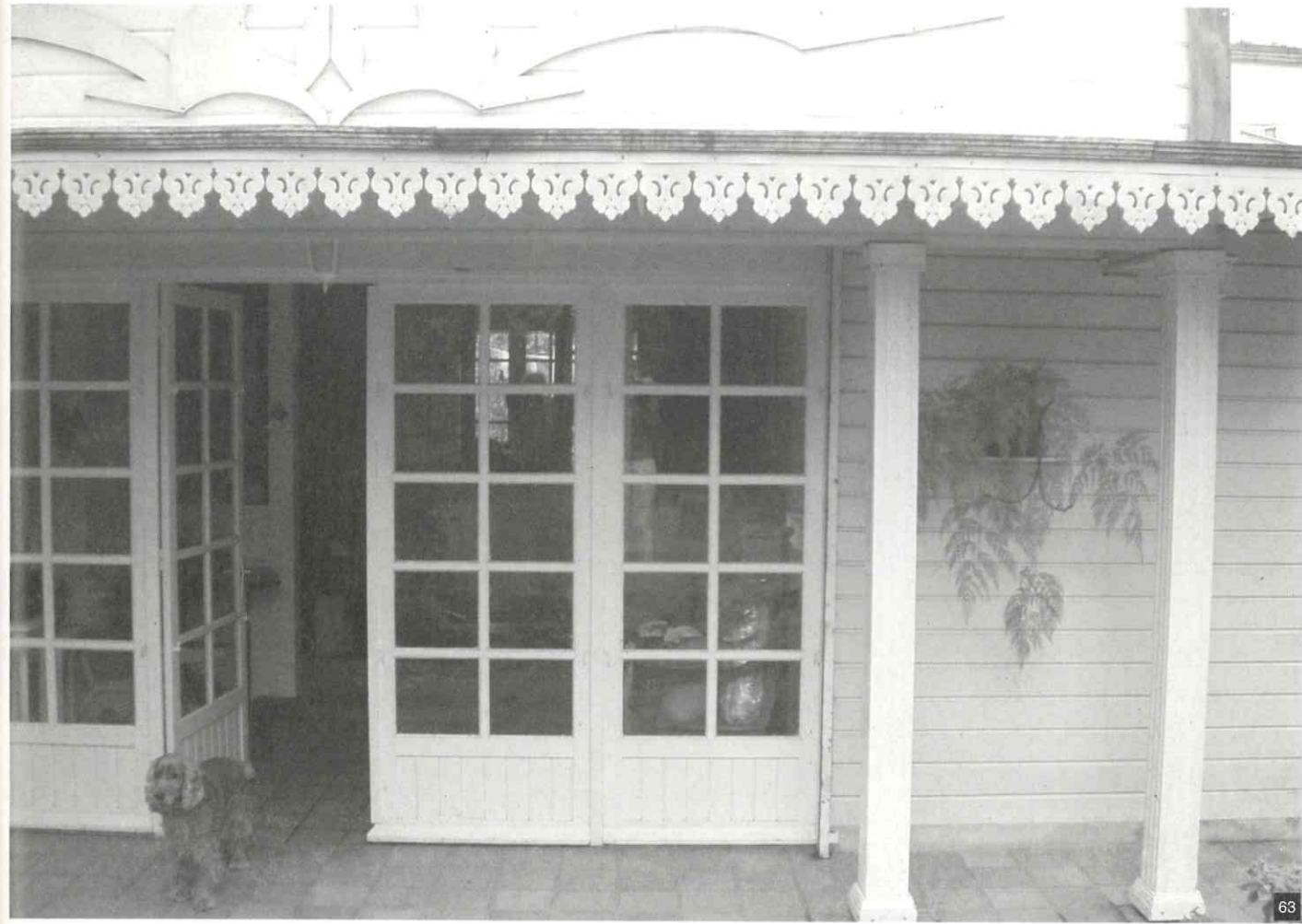
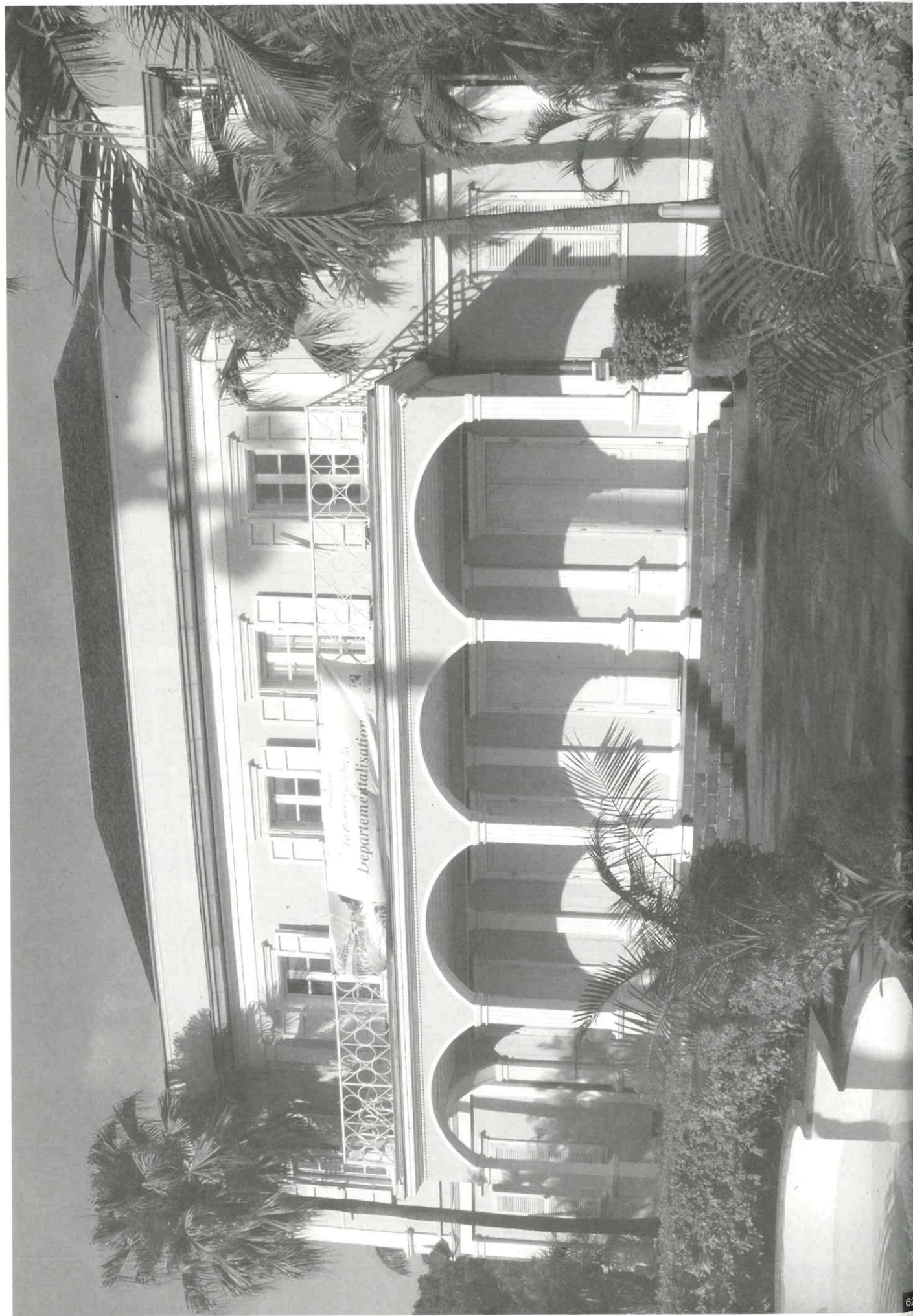
Photo de Bernard Leveueur : 32c

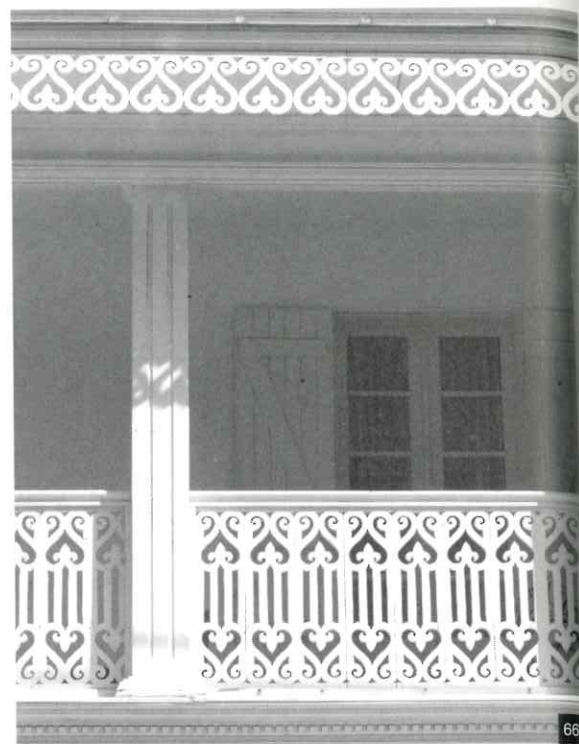
Suppléments

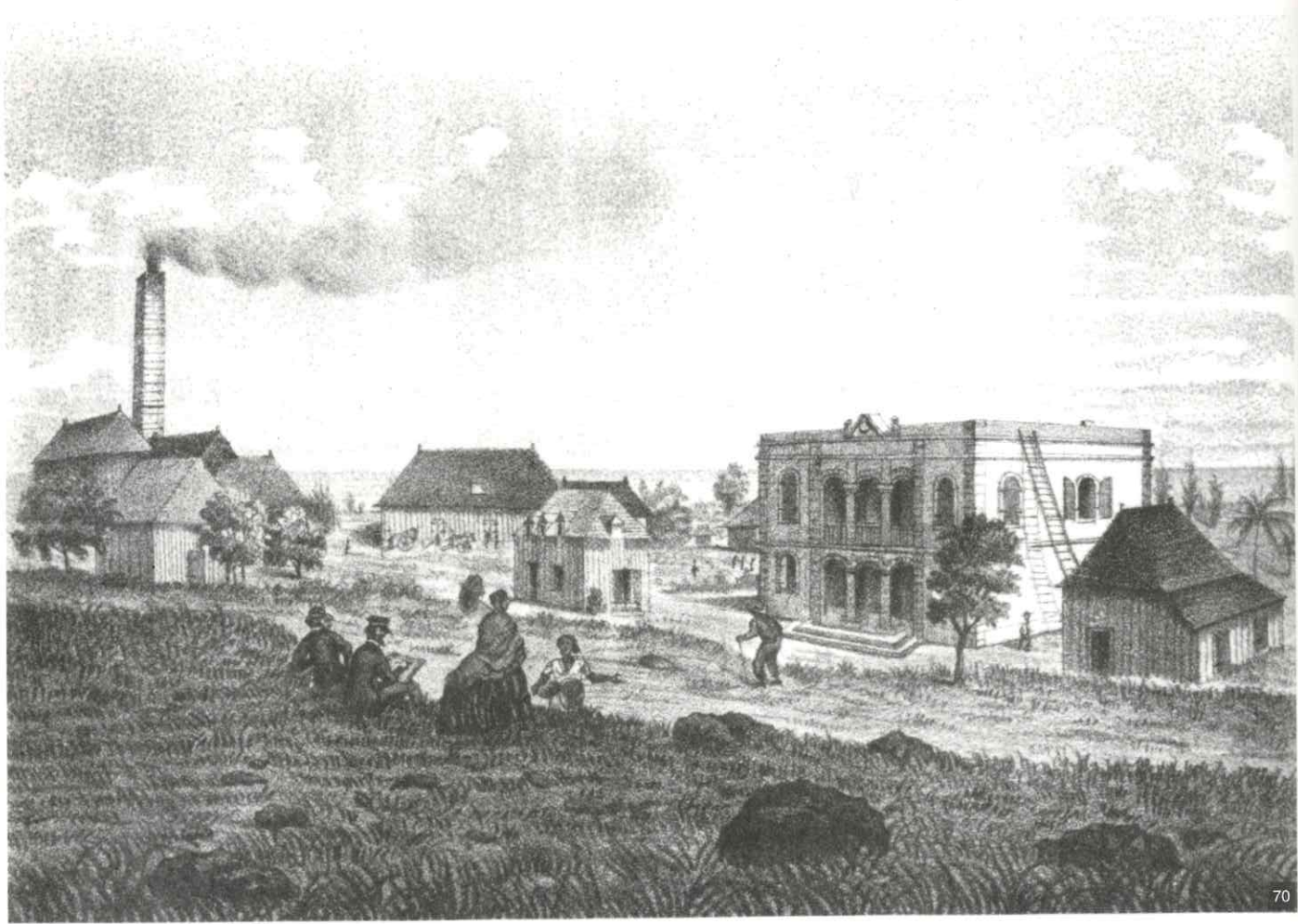
Les photographies ci-après pourront servir d'outil pédagogiques aux enseignants qui le souhaitent.
Le mode noir et blanc facilitera leur photocopie qui est, pour une fois, parfaitement autorisé.









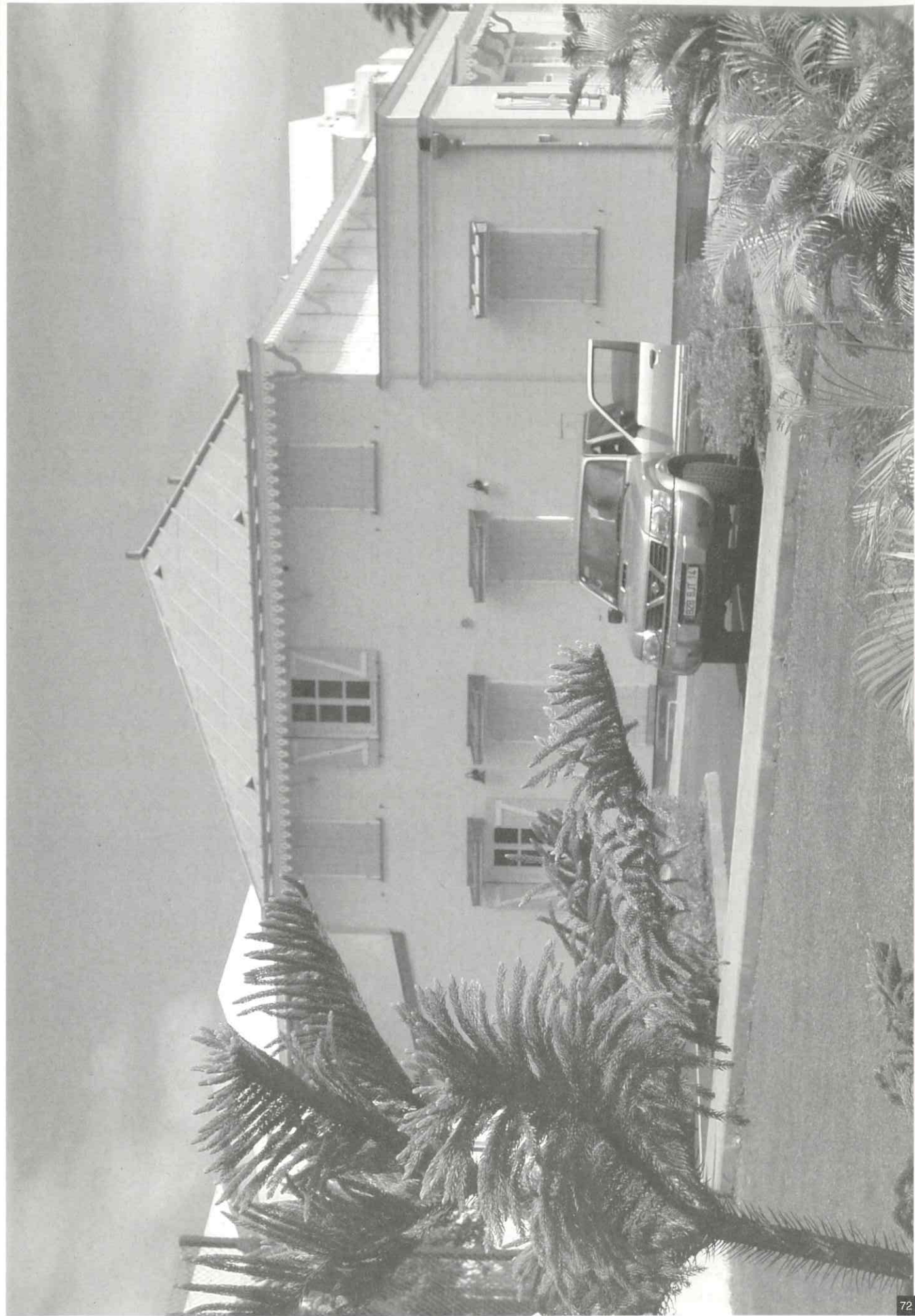


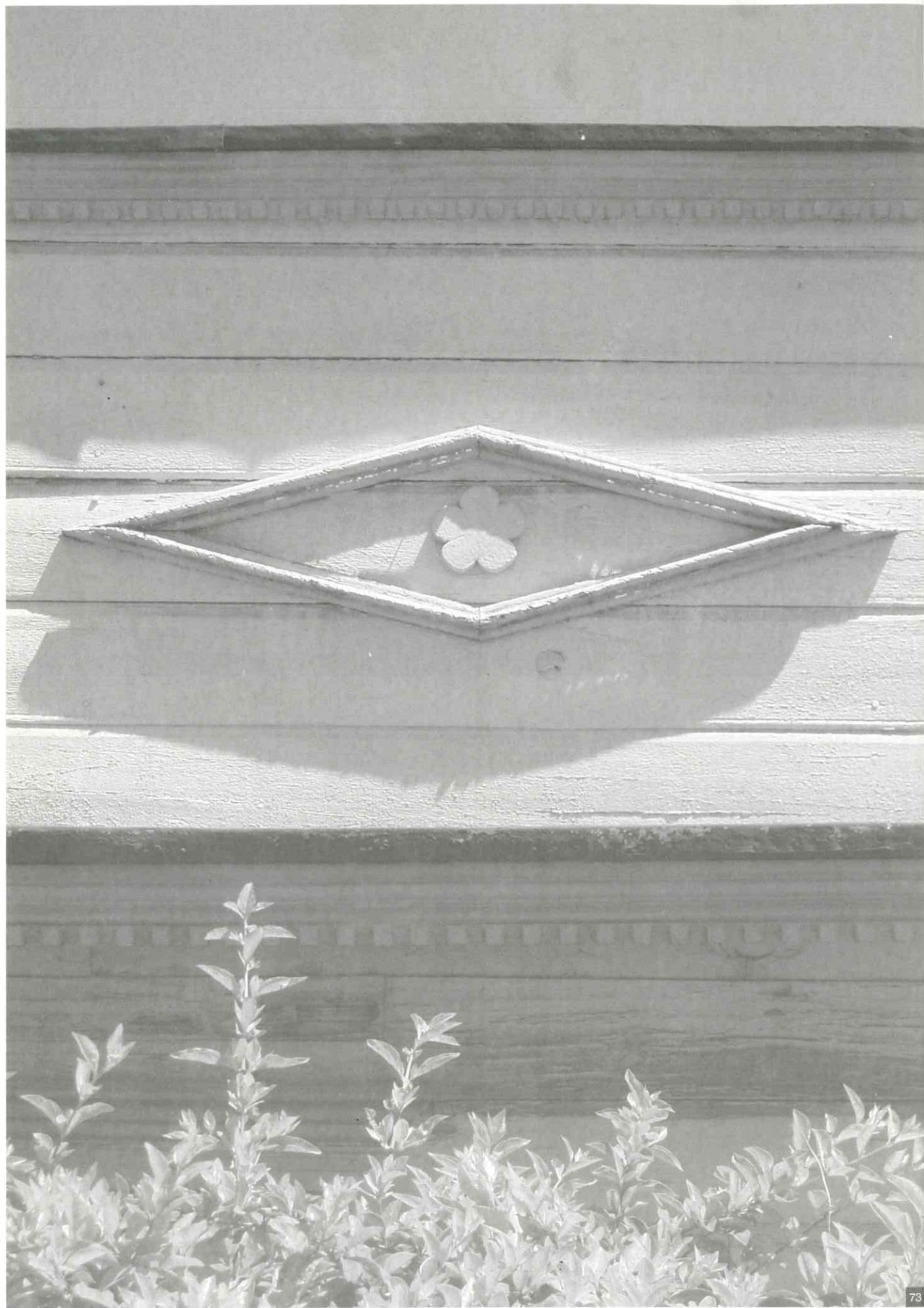
A Roussin, del. et lith

1883

Ile de la Réunion

HABITATION DESBASSAYNS,
Hauts de St-Gilles.







Ce livre a été imprimé sur les presses de l'imprimerie Scanner - Avril 2007 - DL 07-053

